



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

Panorama Statistique

de la Cohésion Sociale,
du Travail
et de l'Emploi

**Centre-Val de Loire
Edition 2021**



Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
du Centre-Val de Loire a le plaisir de vous adresser le :

PANORAMA STATISTIQUE 2021

présentant les principaux indicateurs et statistiques disponibles dans les domaines de la
cohésion sociale, du travail et de l'emploi en région Centre-Val de Loire
et ses six départements.

La Drees met également à votre disposition le répertoire suivant, accessible sur internet:

-FINESS ou fichier national des établissements sanitaires et sociaux :

<http://finess.sante.gouv.fr/fininter/jsp/index.jsp>



<https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/1er-avril-votre-DIRECCTE-devient-DREETS>



Sommaire

DEMOGRAPHIE	Pages 4 à 13
Définitions	p. 4
Chiffres-clés	p. 5
Données générales	p. 6
Indicateurs démographiques	p. 8
Structure par âge de la population masculine	p. 9
Structure par âge de la population féminine	p. 10
Structure par âge de la population totale	p. 11
Immigration et origines	p. 12
Activité et chômage de la population immigrée et étrangère	P. 13

COHESION SOCIALE	Pages 14 à 25
Définitions	p. 14
Quartiers Politique de la Ville	p. 17
Revenus - inégalités de revenus	p. 19
Surendettement	p. 20
Chômage	p. 21
RSA et minima sociaux	p. 22
Allocations et protection liées au handicap et à la dépendance	p. 23
Bénéficiaires de l'aide sociale départementale	p. 24
Dépenses d'aide sociale départementale	p. 25

LOGEMENT - HEBERGEMENT	Pages 26 à 32
Définitions	p. 26
Parc de logements et statut d'occupation	p. 28
Recours au droit au logement (DALO)	p. 29
Précarité - Logement	p. 30
Lits des établissements d'hébergements sociaux	p. 31
Cartographie des Ets d'hébergements sociaux	p. 32

JEUNESSE	Pages 33 à 40
Définitions	p. 33
Classes d'âge - Cohabitation familiale - Mortalité	P. 35
Scolarité - Formation - Activité	p. 36
Fonds d'aide aux jeunes - Missions locales - PAIO	p. 38
Protection de l'enfance - Aide sociale à l'enfance	p. 39
Accueil des enfants d'âge préscolaire	p. 40

FORMATION - DIPLOMES – EMPLOI	Pages 41 à 47
Définitions	p. 41
Diplômes délivrés pour les professions sociales	p. 42
Diplômes délivrés pour les professions de santé	p. 43
Activité et emploi associatif	p. 44
Jeunes ni en études, ni en emploi et formation (NEET)	p. 45
Emploi des seniors	p. 46
Retraités - Cumul Emploi Retraite	p. 47

HANDICAP	Pages 48 à 50
Caractéristiques des bénéficiaires de l'OETH	p. 48
Travailleurs handicapés dans les effectifs des Ets assujettis	p. 49
Demandeurs d'emploi handicapés cat. A, B et C	p. 50

ETABLISSEMENTS – SERVICES MEDICO-SOCIAUX	Pages 51 à 61
Définitions	p. 51
Accueil personnes âgées selon cat. d'établissement	P. 52
Accueil personnes âgées – Taux d'équipement	p. 53
Accueil personnes âgées – Places installées	p. 54
Accueil adultes handicapés selon cat. d'établissement	p. 55
Accueil adultes handicapés – Taux d'équipement	p. 56
Accueil adultes handicapés – Places installées	p. 57
Accueil adultes et services handicapés	p. 58
Accueil enfants et adolescents handicapés selon cat. d'étab.	p. 59
Accueil enfants et adolescents handicapés – Places installées	p. 61

SIGLES	Pages 62 à 63
---------------	----------------------

ADRESSES UTILES	Page 64
------------------------	----------------



Démographie

Définitions

Recensement de la population (RP) : Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.

Depuis 2004, le recensement repose sur une collecte d'informations annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Ce recensement, organisé suivant cette méthode, succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition.

Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Elles ont permis de produire les résultats du recensement, millésimé 2006, date du milieu de la période.

Depuis, chaque année, des résultats de recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : avec abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

Population immigrée : Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. A l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.

Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

La qualité d'immigré est permanente: un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Population étrangère : Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de sa vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

Évènement enregistré, évènement domicilié : Le lieu d'enregistrement est le lieu où s'est produit l'évènement : le lieu de la naissance ou du décès. Le lieu du domicile est celui du domicile de la mère pour les naissances et du domicile du défunt pour les décès.

Indice de vieillissement : Il s'agit du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Cet indicateur permet de mesurer le degré de vieillissement de la population : plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.

Espérance de vie à la naissance : C'est la durée moyenne de vie (ou âge moyen au décès) pour une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année étudiée. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure de l'âge.

Espérance de vie à 65 ans : C'est le nombre moyen d'années restant à vivre à partir de 65 ans, dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Taux d'activité : C'est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population de 15 à 64 ans.

Taux de mortalité infantile : C'est le rapport entre le nombre de décès d'enfants de moins d'un an et le nombre d'enfants nés vivant en 2015-2016-2017



Démographie

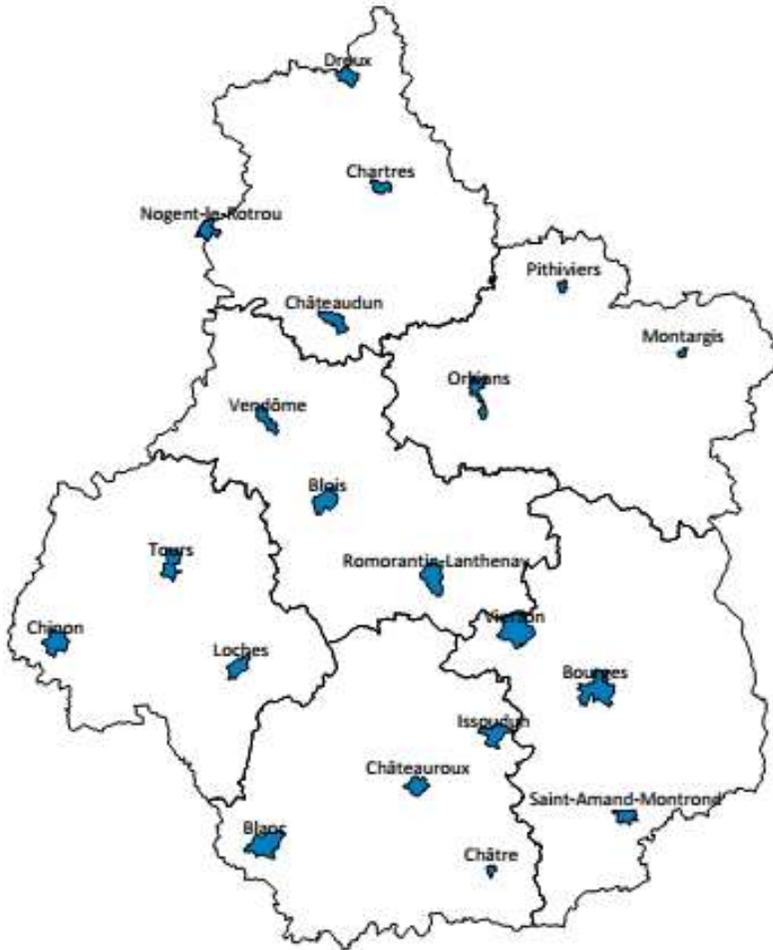
Chiffres-clés

CENTRE-VAL DE LOIRE

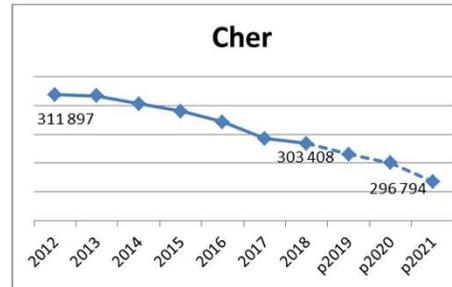
Pop. 2018 : **2 572 853**

Pop. 2021 : **2 561 451**

Depuis 2012, la population de la région CVL a augmenté de 2,5% avec des inégalités selon les départements.



Evolution de la population dans les six départements de la région Centre Val-de-Loire

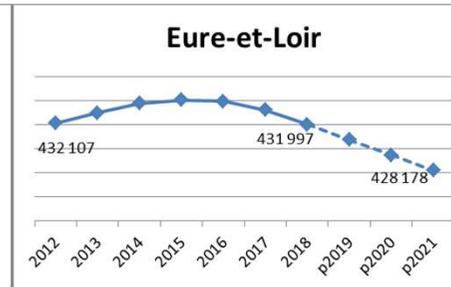


CHER (18)

Pop. 2018 : **303 408**

Pop. 2021 : **296 794**

Depuis 2012, le Cher a perdu près de 5% de sa population.

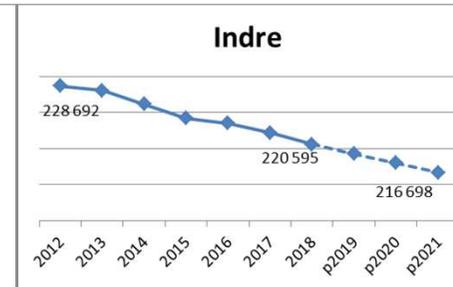


EURE-ET-LOIR (28)

Pop. 2018 : **431 997**

Pop. 2021 : **428 178**

Depuis 2012, l'Eure-et-Loir a perdu près de 1% de sa population.

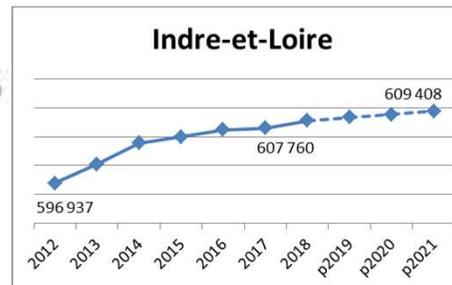


INDRE (36)

Pop. 2018 : **220 595**

Pop. 2021 : **216 698**

Depuis 2012, l'Indre a perdu plus de 5% de sa population.

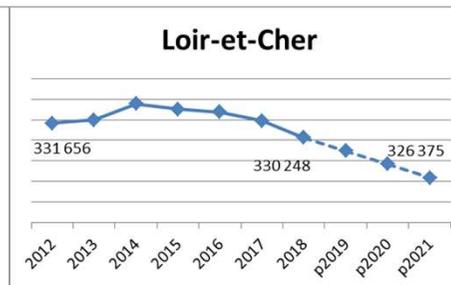


INDRE-ET-LOIRE (37)

Pop. 2018 : **607 760**

Pop. 2021 : **609 408**

Depuis 2012, l'Indre-et-Loire a gagné plus de 2% de sa population.

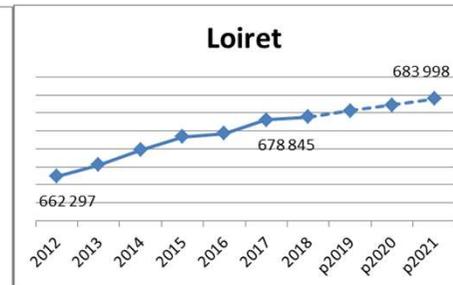


LOIR-ET-CHER (41)

Pop. 2018 : **330 248**

Pop. 2021 : **326 375**

Depuis 2012, le Loir-et-Cher a perdu plus de 1,5% de sa population.



LOIRET (45)

Pop. 2018 : **678 845**

Pop. 2021 : **683 998**

Depuis 2012, l'Indre-et-Loire a gagné plus de 3% de sa population.

Après avoir atteint un pic en 2015 (2 578 592 hab.), et malgré les hausses de population de l'Indre-et-Loire et du Loiret, le nombre d'habitants de la région Centre Val-de-Loire diminue (-0,7% depuis 2015).

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Superficie en km ²	39 151	7 235	5 880	6 791	6 127	6 343	6 775	543 963	633 179
Population au 1er janvier 2018 (Recensement de la population)	2 572 853	303 408	431 997	220 595	607 760	330 248	678 845	64 844 037	66 992 159
Population au 1er janvier 2021 (Estimation de population) (1)	2 561 451	296 794	428 178	216 698	609 408	326 375	683 998	65 235 843	67 407 241
Population étrangère au 1er janvier 2018 (Recensement de la pop.) (4)	137 387	11 677	23 042	6 985	28 064	16 622	50 997	4 587 645	nd
Projection de la population en 2050 en milliers (2)	2 732	299	467	205	693	337	731	71 622	74 019
Taux de croissance annuel moyen 2013-2018 en % (5)	0,0	-0,5	0,0	-0,7	0,2	-0,1	0,4	0,4	0,4
<i>dont dû au solde migratoire</i>	-0,1	-0,3	-0,3	-0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
Densité au 1/01/2021 (nombre d'habitants par km ²)	65	41	73	32	99	51	101	120	106
Naissances domiciliées 2019 définitives	25 852	2 771	4 583	1 773	5 970	2 936	7 819	712 204	751 597
Décès domiciliés 2019 définitifs	27 100	3 912	4 267	3 098	5 771	3 823	6 229	597 134	611 023
Part de la population vivant dans une aire d'attraction des villes en 2018 (3)	89,6	90,7	92,2	77,9	92,0	85,2	91,2	93,3	93,4
Part des familles monoparentales en 2018 en %	14,0	14,4	13,5	14,3	13,9	12,8	14,7	15,9	16,5
Taux d'activité de la population en 2018 (rapport entre le nombre d'actifs et la population de 15 à 64 ans en %) (3)	75,1	74,2	76,3	74,0	74,5	75,1	75,5	74,3	74,1

Sources : Insee, Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2020), RP 2018 exploitations complémentaire et principale, RP 2011, Omphale 2018

(1) Indicateurs sociaux départementaux. Les estimations de population pour l'année 2021 sont des estimations précoces provisoires.

(2) selon le scénario central de l'Insee. Le dernier exercice de projection de population a été publié en novembre 2016. Les données de ce chiffre clé ne sont pas mises à jour tous les ans.

(3) Indicateurs sociaux départementaux, Insee Flash Mayotte

(4) RP 2017 pour Mayotte

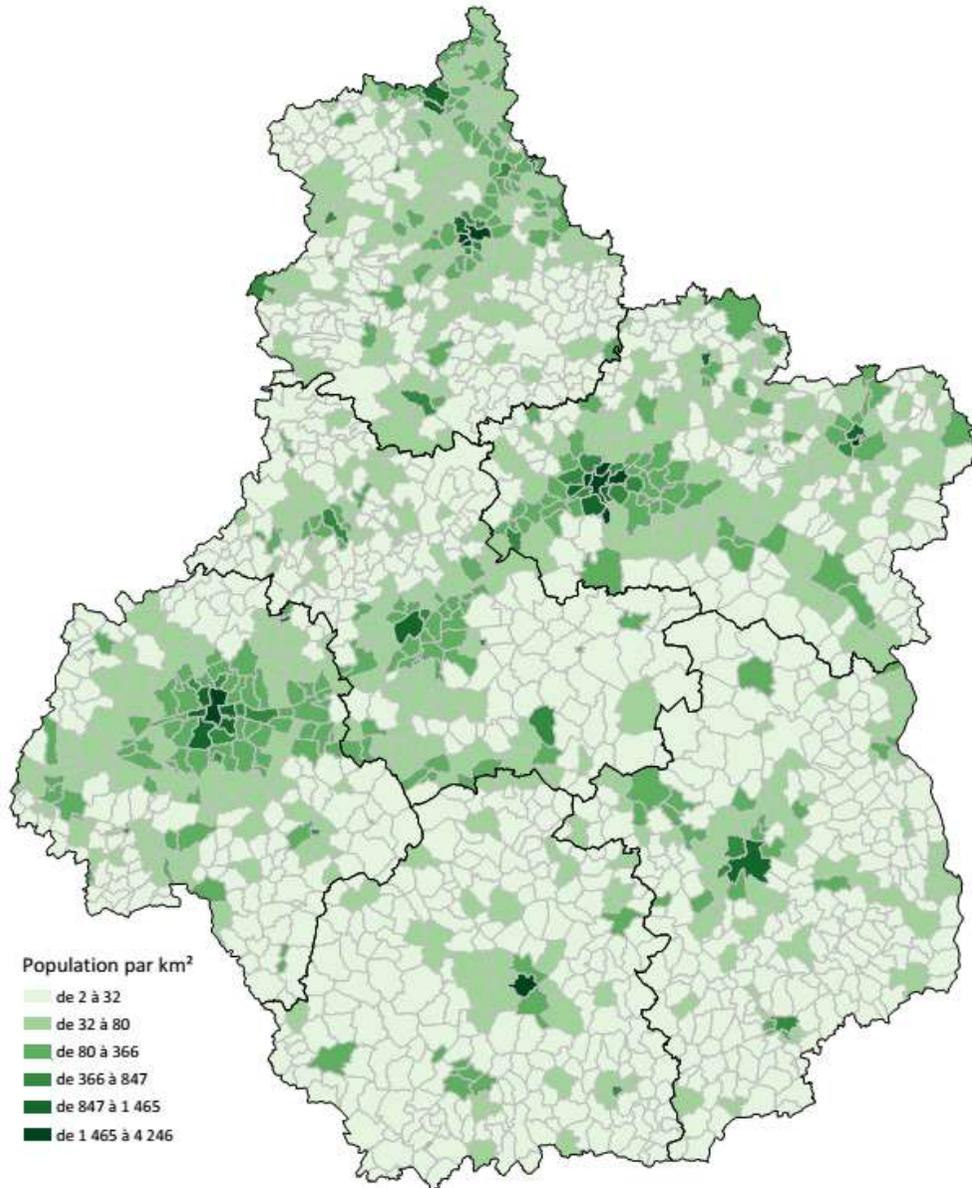
(5) 2012-2017 pour Mayotte



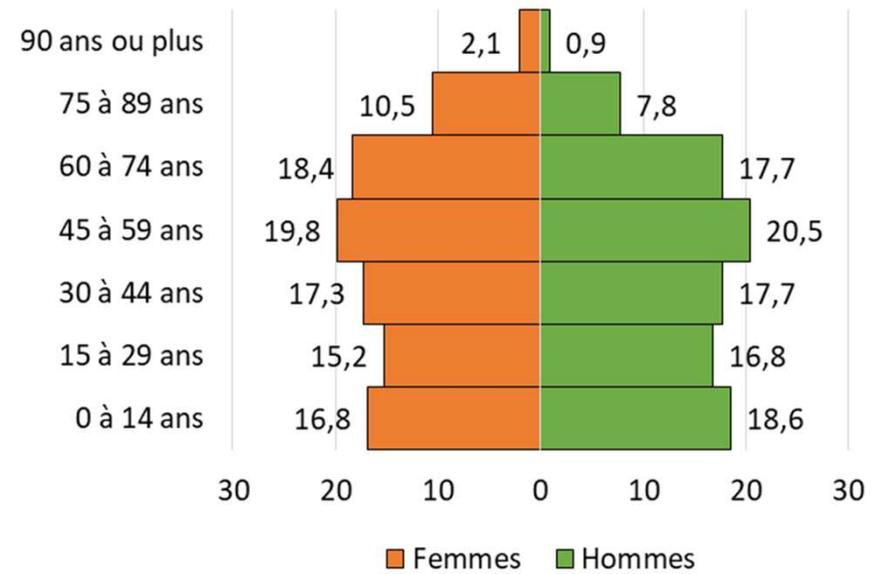
Démographie

Données générales

Densité de population par commune



Pyramide des âges en Centre-Val de Loire (en%)





Démographie

Indicateurs démographiques

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Tx de natalité en 2020 - Naissances domiciliées pour 1 000 habitants	9,9	8,7	10,4	8,0	9,9	9,0	11,2	10,7	10,9
Tx de mortalité en 2020 - Décès domiciliés pour 1 000 habitants (1)	11,2	14,0	10,5	15,3	10,0	12,8	9,3	10,0	9,9
Tx mortalité infantile (rapport entre le nbre de décès d'enfants de -1 an et le nbre d'enfants nés vivants entre 2017 et 2019) (1)	3,6	4,3	3,9	2,7	4,6	2,5	3,1	3,6	3,8
Indice de vieillissement de la pop. au 1er janvier 2021 (1) - Nbre de personnes de 65 ans et + pour 100 pers. de - 20 ans (1) (2)	100,0	127,9	87,1	148,6	96,0	117,4	82,1	88,5	86,6
Espérance de vie à la naissance en 2020 (1)									
Hommes	78,9	76,8	78,6	78,2	79,8	78,6	79,6	79,2	79,1
Femmes	84,8	84,2	84,7	83,8	85,4	84,9	85,2	85,2	85,1
Espérance de vie à 65 ans en 2020 (1)									
Hommes	19,1	18,1	18,7	18,5	19,7	19,3	19,5	18,9	18,9
Femmes	22,9	22,1	23,0	22,0	23,5	22,7	23,1	23,0	23,0

Sources : DREES ; Insee, estimations de population (données provisoires), État civil

(1) Indicateurs sociaux départementaux. Les estimations de population pour l'année 2021 sont des estimations précoces provisoires.

(2) Toutes les données de Mayotte, département français depuis 2011, sont issues des estimations de population.



Démographie

Structure par classe d'âge au 1^{er} janvier 2021 de la population masculine (1)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
0 - 4 ans	65 969	6 772	11 793	4 568	15 686	7 678	19 472	1 767 733	1 852 158
5 - 9 ans	76 891	8 012	14 010	5 333	17 606	9 357	22 573	1 988 483	2 076 144
10 - 14 ans	83 160	8 814	15 047	6 011	19 343	10 240	23 705	2 086 348	2 177 687
15 - 19 ans	79 895	8 090	13 555	5 863	19 982	9 750	22 655	2 052 820	2 136 473
20 - 24 ans	65 017	6 846	9 838	4 905	17 373	7 107	18 948	1 883 967	1 943 616
25 - 54 ans	446 026	49 837	77 009	34 451	106 716	55 054	122 959	11 898 464	12 248 827
55 - 59 ans	83 220	10 348	14 131	7 609	18 915	11 139	21 078	2 066 138	2 135 166
60 - 64 ans	80 157	10 255	12 941	7 924	18 516	10 795	19 726	1 911 152	1 968 499
65 - 74 ans	150 032	19 944	23 944	15 746	33 739	21 071	35 588	3 436 967	3 519 001
75 - 84 ans	76 282	10 294	11 308	8 370	17 337	10 776	18 197	1 735 447	1 773 739
85 ans et +	34 610	4 416	5 333	3 832	7 770	5 358	7 901	715 873	728 990
Ensemble	1 241 259	143 628	208 909	104 612	292 983	158 325	332 802	31 543 392	32 560 300
Moins de 6 ans	80 438	8 208	14 434	5 572	19 086	9 379	23 759	2 150 002	2 251 612
Enfants de 6 à 16 ans	178 784	18 786	32 405	12 800	41 301	22 081	51 411	4 520 110	4 717 855
Jeunes de 16 à 25 ans	140 379	14 573	22 237	10 440	36 439	16 143	40 547	3 878 025	4 012 837
Population de 26 à 64 ans	597 118	69 100	102 124	49 025	141 140	75 572	160 157	15 520 229	15 987 014
Population de 65 ans et plus	260 924	34 654	40 585	27 948	58 846	37 205	61 686	5 888 287	6 021 730
Population de 75 ans et plus	110 892	14 710	16 641	12 202	25 107	16 134	26 098	2 451 320	2 502 729
Population de 80 ans et plus	67 923	8 815	10 418	7 477	15 265	10 142	15 806	1 461 115	1 489 447

Sources : Insee, estimation de population 2021 (données provisoires)

(1) Les estimations de population pour l'année 2021 sont des estimations précoces provisoires.



Démographie

Structure par classe d'âge au 1^{er} janvier 2021 de la population féminine (1)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
0 - 4 ans	63 868	6 711	11 478	4 324	14 926	7 318	19 111	1 696 669	1 780 513
5 - 9 ans	74 421	7 930	13 622	5 247	17 245	8 945	21 432	1 903 953	1 993 263
10 - 14 ans	78 851	8 173	14 444	5 781	17 916	9 904	22 633	1 992 379	2 083 124
15 - 19 ans	74 561	7 462	12 046	5 487	19 859	8 854	20 853	1 941 057	2 024 642
20 - 24 ans	61 113	5 865	9 122	4 271	18 385	6 163	17 307	1 820 001	1 883 418
25 - 54 ans	457 969	50 635	78 316	35 284	110 681	56 083	126 970	12 293 736	12 726 596
55 - 59 ans	86 278	10 707	14 412	7 982	20 027	11 327	21 823	2 179 302	2 255 010
60 - 64 ans	86 212	11 097	14 080	8 326	19 384	12 062	21 263	2 093 116	2 157 194
65 - 74 ans	168 868	22 495	26 288	16 942	39 236	23 218	40 689	3 942 608	4 036 342
75 - 84 ans	98 517	13 055	15 024	10 668	22 706	13 639	23 425	2 297 898	2 350 140
85 ans et +	69 534	9 036	10 437	7 774	16 060	10 537	15 690	1 531 732	1 556 699
Ensemble	1 320 192	153 166	219 269	112 086	316 425	168 050	351 196	33 692 451	34 846 941
Moins de 6 ans	77 930	8 201	13 995	5 281	18 210	9 008	23 235	2 062 054	2 163 456
Enfants de 6 à 16 ans	169 983	17 734	30 969	12 453	39 198	21 076	48 553	4 314 506	4 512 854
Jeunes de 16 à 25 ans	131 996	12 918	20 102	9 400	37 746	14 286	37 544	3 723 320	3 864 116
Population de 26 à 64 ans	618 705	71 265	105 051	50 728	146 988	78 181	166 492	16 211 227	16 771 757
Population de 65 ans et plus	336 919	44 586	51 749	35 384	78 002	47 394	79 804	7 772 238	7 943 181
Population de 75 ans et plus	168 051	22 091	25 461	18 442	38 766	24 176	39 115	3 829 630	3 906 839
Population de 80 ans et plus	115 904	15 297	17 408	12 781	26 615	17 187	26 616	2 595 632	2 643 221

Sources : Insee, estimation de population 2021 (données provisoires)

(1) Les estimations de population pour l'année 2021 sont des estimations précoces provisoires.



Démographie

Structure par classe d'âge au 1^{er} janvier 2021 de la population totale (1)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
0 - 4 ans	129 837	13 483	23 271	8 892	30 612	14 996	38 583	3 464 402	3 632 671
5 - 9 ans	151 312	15 942	27 632	10 580	34 851	18 302	44 005	3 892 436	4 069 407
10 - 14 ans	162 011	16 987	29 491	11 792	37 259	20 144	46 338	4 078 727	4 260 811
15 - 19 ans	154 456	15 552	25 601	11 350	39 841	18 604	43 508	3 993 877	4 161 115
20 - 24 ans	126 130	12 711	18 960	9 176	35 758	13 270	36 255	3 703 968	3 827 034
25 - 54 ans	903 995	100 472	155 325	69 735	217 397	111 137	249 929	24 192 200	24 975 423
55 - 59 ans	169 498	21 055	28 543	15 591	38 942	22 466	42 901	4 245 440	4 390 176
60 - 64 ans	166 369	21 352	27 021	16 250	37 900	22 857	40 989	4 004 268	4 125 693
65 - 74 ans	318 900	42 439	50 232	32 688	72 975	44 289	76 277	7 379 575	7 555 343
75 - 84 ans	174 799	23 349	26 332	19 038	40 043	24 415	41 622	4 033 345	4 123 879
85 ans et +	104 144	13 452	15 770	11 606	23 830	15 895	23 591	2 247 605	2 285 689
Ensemble	2 561 451	296 794	428 178	216 698	609 408	326 375	683 998	65 235 843	67 407 241
Moins de 6 ans	158 368	16 409	28 429	10 853	37 296	18 387	46 994	4 212 056	4 415 068
Enfants de 6 à 16 ans	348 767	36 520	63 374	25 253	80 499	43 157	99 964	8 834 616	9 230 709
Jeunes de 16 à 25 ans	272 375	27 491	42 339	19 840	74 185	30 429	78 091	7 601 345	7 876 953
Population de 26 à 64 ans	1 215 823	140 365	207 175	99 753	288 128	153 753	326 649	31 731 456	32 758 771
Population de 65 ans et plus	597 843	79 240	92 334	63 332	136 848	84 599	141 490	13 660 525	13 964 911
Population de 75 ans et plus	278 943	36 801	42 102	30 644	63 873	40 310	65 213	6 280 950	6 409 568
Population de 80 ans et plus	183 827	24 112	27 826	20 258	41 880	27 329	42 422	4 056 747	4 132 668

Sources : Insee, estimation de population 2021 (données provisoires)

(1) Les estimations de population pour l'année 2021 sont des estimations précoces provisoires.



Démographie

Immigration et origines en 2018

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Nombre de personnes immigrées	187 360	16 777	32 041	10 078	38 852	20 847	68 765	6 353 808	nd
Pays de naissance des immigrés									
<i>Portugal</i>	32 356	3 491	5 138	1 022	6 499	3 980	12 226	609 796	nd
<i>Italie</i>	4 155	588	711	310	781	432	1 333	285 570	nd
<i>Espagne</i>	6 250	788	868	255	844	759	2 736	244 560	nd
<i>Autres pays de l'UE (à 27)</i>	12 594	1 483	2 051	1 274	2 860	1 506	3 420	607 714	nd
<i>Autres pays d'Europe</i>	10 448	1 069	1 298	1 369	2 954	1 071	2 687	470 394	nd
<i>Algérie</i>	16 468	1 660	2 783	1 098	4 680	1 526	4 721	838 123	nd
<i>Maroc</i>	29 176	1 954	6 531	1 290	4 286	2 998	12 117	784 061	nd
<i>Tunisie</i>	4 995	454	1 134	166	1 004	530	1 707	290 587	nd
<i>Autres pays d'Afrique</i>	36 527	2 111	6 117	1 595	8 329	2 962	15 413	1 010 707	nd
<i>Turquie</i>	10 633	836	2 070	185	662	2 542	4 338	245 189	nd
<i>Autres pays</i>	23 758	2 343	3 340	1 514	5 953	2 541	8 067	967 107	nd
Part des femmes dans la population immigrée en %	50,9	50,7	50,9	51,2	51,4	49,9	50,8	102,3	51,5

Sources : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021, RP 2018 exploitation complémentaire pour les Dom (RP 2017 pour Mayotte)



Démographie

Activité et chômage de la population immigrée et étrangère

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière (2)
Activité de la population âgée de 15 ans et plus en 2018									
Nombre d'actifs de 15 ans et plus ayant un emploi	1 028 994	115 914	176 871	83 215	246 925	129 775	276 294	26 455 882	27 046 266
Immigrés	78 028	6 002	14 072	3 866	15 519	8 527	30 041	2 816 838	2 852 722
Non immigrés	950 966	109 912	162 799	79 348	231 405	121 248	246 254	23 639 044	24 193 544
Français	983 635	112 593	168 785	80 903	238 066	124 354	258 934	24 769 195	25 335 734
Étrangers	45 359	3 321	8 086	2 312	8 859	5 421	17 361	1 686 687	1 710 532
Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus (1) en 2018	12,5	13,5	12,2	12,6	12,4	11,7	12,7	12,9	13,3
Immigrés	24,4	25,5	22,4	23,6	27,9	23,3	23,6	21,3	21,8
Non immigrés	11,3	12,7	11,1	12,0	11,1	10,7	11,1	11,7	12,2
Français	11,6	12,8	11,4	12,1	11,4	10,9	11,5	12,0	12,5
Étrangers	27,9	31,3	26,1	27,0	31,8	25,9	26,6	23,6	24,3

Sources : Insee, RP 2018 exploitation principale (RP 2017 pour Mayotte)

(1) au sens du recensement de la population

(2) Total France entière hors Mayotte



Cohésion sociale

Définitions

Cohésion sociale : C'est la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, aller vers l'équité, l'égalité de traitement, l'autonomie des personnes, le respect de la dignité dans la diversité, la participation et l'engagement citoyen.

Politique de la ville : C'est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle se déploie sur des territoires infra-urbains appelés « quartiers prioritaires de la politique de la ville », caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés. La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini les principes d'identification de ces quartiers, précisés par deux décrets. Les quartiers de la politique de la ville remplacent les zonages formés par les zones urbaines sensibles (ZUS) et les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).

Taux de pauvreté : Il correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros).

Quartiers prioritaires de la politique de la ville : Ce sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par le Commissariat général à l'égalité des territoires (remplacé en 2020 par l'Agence nationale de la cohésion des territoires). En métropole, en Martinique et à la Réunion, ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitants.

Intensité de la pauvreté : Cet indicateur permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Il est calculé de la manière suivante: $(\text{seuil de pauvreté} - \text{niveau de vie médian de la population pauvre}) / \text{seuil de pauvreté}$. Plus cet indicateur est élevé, plus la pauvreté est dite intense au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

Taux de pauvreté à 50%, 60%, 40% - seuil de pauvreté : Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60% de la médiane des niveaux de vie.

Niveau de vie médian : Il s'agit du niveau de vie qui partage la population en deux groupes; d'une part, le groupe des personnes qui a un niveau de vie inférieur; et d'autre part, le groupe des personnes qui a un niveau de vie supérieur à la moyenne.



Cohésion sociale

Définitions

Chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) : En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le BIT, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou +) qui répond simultanément à 3 conditions :

- Être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé même une heure, durant la semaine de référence,
- Être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- Avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent, ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de 3 mois.

Taux de chômage localisés trimestriels : Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Ces taux sont calculés en moyenne trimestrielle pour les régions, les départements et les zones d'emploi de métropole selon une méthodologie synthétisant les informations de l'enquête emploi pour le niveau national (chômage au sens du BIT) et de Pôle Emploi (chômage répertorié à partir des DEFM) pour la répartition démographique. Ces taux sont cohérents avec le taux de chômage national officiel dit au sens du BIT.

Demandeurs d'emploi : La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du BIT : certains ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement, certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle Emploi.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sont regroupés en différentes catégories.

Les différentes catégories de demandeurs d'emploi :

Catégorie A : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).

Disparité des niveaux de vie : Si l'on ordonne une distribution de revenus ou de niveau de vie, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution du revenu disponible, le premier décile (noté généralement D1) est le revenu au-dessous duquel se situent 10% des revenus. Le neuvième décile (noté généralement D9) est le revenu au-dessus duquel se situent 90% des revenus. Les déciles d'une distribution permettent de calculer des rapports inter-déciles qui mettent en évidence les disparités ou les écarts entre les plus riches et les plus pauvres : le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; le rapport D9/D5 compare le haut de la distribution à la valeur médiane ; le rapport D5/D1 compare la médiane au bas de la distribution.

Le revenu de solidarité active (RSA) : En vigueur depuis le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine, et depuis le 1^{er} janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, le RSA remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les dispositifs associés d'intéressement à la reprise d'activité.

Le RSA apporte également un complément de revenu à des travailleurs pauvres qui n'auraient pas pu bénéficier de ces aides. Depuis le 1^{er} septembre 2010, le RSA est étendu aux moins de 25 ans (RSA jeunes) sous condition de justifier de deux ans d'activité en équivalent temps plein, au cours des trois dernières années.

Prime d'activité : La prime d'activité est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Il s'agit d'un complément de revenu versé chaque mois, à partir du 5 février 2016, sous conditions de ressources, aux travailleurs modestes. Elle remplace la prime pour l'emploi (PPE) et la partie « activité » du revenu de solidarité active (RSA).



Cohésion sociale

Définitions

Aide sociale à l'enfance (ASE) : En vertu des dispositions de l'article L. 221-1 du code de l'action sociale et des familles, le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) est un service du département, placé sous l'autorité du président du conseil départemental et dont la mission essentielle est de venir en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance.

Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : C'est une allocation, versée par les conseils départementaux, destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie qu'elles vivent à leur domicile ou qu'elles résident en établissement. Cette prestation permet de financer en partie, les différentes aides (humaines et techniques) auxquelles ces personnes ont recours pour compenser leurs difficultés dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

Allocation de solidarité spécifique (ASS) : Elle a été instaurée en 1984. Il s'agit d'une allocation chômage s'adressant aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail.

Allocations du minimum vieillesse (ASV et ASPA) : L'allocation supplémentaire vieillesse (ASV), créée en 1956, s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans (60 ans en cas d'inaptitude au travail), et leur assure un niveau de revenu égal au minimum vieillesse. Une nouvelle prestation, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est entrée en vigueur le 13 janvier 2007. Cette allocation unique se substitue, pour les nouveaux bénéficiaires, aux prestations de premier étage de minimum (qui ne font pas partie des minima sociaux) et à l'allocation supplémentaire vieillesse.

CMU (Couverture Maladie Universelle) et CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) : Mise en place à partir du 1^{er} janvier 2000, la CMU est un droit immédiat et permanent à l'assurance maladie et maternité de base pour toute personne en résidence stable et régulière sur le territoire et qui n'en bénéficie pas déjà. La CMU de base concerne les personnes en situation de grande exclusion et les anciens assurés personnels. La CMU complémentaire concerne ceux dont les revenus ne dépassent pas un certain seuil et ouvre droit à la prise en charge intégrale du ticket modérateur et des dépenses supplémentaires concernant l'optique, les prothèses dentaires, l'orthopédie dento-faciale, les audioprothèses. Elle couvre aussi le forfait hospitalier. Enfin, elle dispense de l'avance de frais.

Allocation aux adultes handicapés (AAH) : Elle a été instituée en 1975. Elle s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse, ni à une pension d'invalidité, ni à une rente d'accident du travail. Le titulaire doit justifier d'un taux d'incapacité d'au moins 80% ou d'au moins 50% si la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) reconnaît qu'il lui est impossible de travailler en raison de son handicap.

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) a été introduite en 2006 et a vocation à se substituer à l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP). Cette aide est désormais octroyée en fonction des limitations fonctionnelles de l'individu. Il s'agit d'une aide en nature, permettant de financer un ou plusieurs types de prises en charge : aides humaines, aides techniques, aménagements du logement et du véhicule, charges spécifiques ou exceptionnelles, ou encore aides animalières.



Cohésion sociale

Quartiers de la Politique de la ville 2015 (1)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Nombre de quartiers prioritaires	52	4	10	4	12	3	19	1 296	1 436
Population légale en quartier prioritaire	151 628	16 322	25 360	8 957	37 250	15 160	48 579	4 829 250	5 360 753
Population légale des communes	2 572 853	303 408	431 997	220 595	607 760	330 248	678 845	64 844 037	66 992 159
Part de la population résidant dans un quartier prioritaire en %	5,9	5,4	5,9	4,1	6,1	4,6	7,2	7,4	8,0

Sources : Insee, recensement de la population 2018 (RP 2017 pour Mayotte), recensements exhaustifs de 2017 à Mayotte

(1) Découpage géographique communal au 01/01/2020, découpage géographique des QPV au 14/09/2015



Cohésion sociale

Politique de la ville

	Communes	QPV	Population en QPV	Part de la population en QPV par rapport à la population communale	Part de la population du QPV par rapport à la population totale des QPV
CHER	Bourges	Bourges Nord	8 420	12,6	5,6
		Val d'Auron - Bourges	2 536	3,8	1,7
	Saint-Amand-Montrond	Le Vernet - Saint Amand Montrond	1 361	13,9	0,9
	Vierzon	Clos Du Roy - Centre Ville - Vierzon	4 005	15,3	2,6
EURE-ET-LOIR	Vernouillet	Les Vauvettes	1 088	8,6	0,7
	Chartres	Quartier Des Clos	2 118	5,3	1,4
	Lucé	Vieux Puits	1 880	12,0	1,2
		Bruxelles - Arcades - Béguines	2 095	13,4	1,4
	Mainvilliers	Tallemont - Bretagne	2 342	20,6	1,5
	Dreux	Les Bâtes Tabellionne	4 584	10,4	3,0
		Les Rochelles - Barthou	981	3,1	0,6
		Dunant - Kennedy	6 215	19,9	4,1
	Châteaudun	Camus - Schweitzer	2 904	21,7	1,9
Nogent-le-Rotrou	Le Val	1 153	11,5	0,8	
INDRE	Châteauroux	Beaulieu	1 669	3,7	1,1
		Saint Jean - Saint Jacques	4 343	9,7	2,9
		Vaugirard - Saint Christophe	1 503	3,3	1,0
	Issoudun	Nation Bernardines	1 442	12,0	1,0
INDRE-ET-LOIRE	Amboise	La Verrerie	1 039	7,9	0,7
		Patte D'Oie - Malétrenne - Plaisance	1 455	11,1	1,0
	Joué-lès-Tours	Rabière	6 087	15,7	4,0
	La Riche	Niqueux Bruère - Marcel Pagnol	2 037	19,6	1,3
	Saint-Pierre-des-Corps	Rabaterie	5 114	31,9	3,4
	Tours	Fontaines	2 820	2,0	1,9
		Rochepernard	958	0,7	0,6
		Rives Du Cher	2 989	2,1	2,0
		Europe	2 787	2,0	1,8
Sanitas		7 815	5,6	5,2	
Maryse Bastié		2 122	1,5	1,4	
Bords De Loire	2 027	1,5	1,3		
LOIR-ET-CHER	Blois	Kennedy - Coty - Croix Chevallier - Sarrazines	10 843	22,9	7,2
	Vendôme	Les Rottes	3 038	18,1	2,0
	Romorantin-Lanthenay	Les Favignolles	1 279	7,0	0,8
LOIRET	Saint-Jean-de-la-Ruelle	Les Chaises	1 040	6,2	0,7
		Les 3 Fontaines	2 291	13,7	1,5
	Châlette-sur-Loing	Vésine	1 060	8,1	0,7
		Le Plateau	4 487	12,6	3,0
		Le Bourg - Chautemps	1 732	6,1	1,1
	Montargis	La Chaussée	3 453	22,5	2,3
	Fleury-les-Aubrais	Le Clos De La Grande Salle	1 687	7,9	1,1
		Andrillons Ormes Du mail	1 950	9,1	1,3
		Lignerolles	1 088	5,1	0,7
	Orléans	Dauphine	1 573	1,3	1,0
		La Source	11 284	9,5	7,4
		Argonne	7 471	6,3	4,9
		Blossières	1 452	1,2	1,0
	Saint-Jean-de-Braye	Pont Bordeaux	1 243	5,7	0,8
	Sully-sur-Loire	Le Hameau	1 391	26,0	0,9
Gien	Champ De La Ville	1 360	9,6	0,9	
	Montoire	1 430	10,1	0,9	
Pithiviers	Quartiers Nord	1 438	15,8	0,9	
	Saint Aignan	1 149	12,7	0,8	
CENTRE-VAL DE LOIRE			151 628	6,2	100,0



Cohésion sociale

Pauvreté – Précarité - Exclusion

Revenus et inégalités de revenus (année 2018)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Niveau de vie médian des ménages (en euros) (1)	21 560	20 880	22 070	20 200	21 750	21 380	21 960	21 730	nd
Disparités des revenus des ménages (rapport inter décile D9/D1 du niveau de vie) (1)	3,0	3,0	2,9	2,8	3,1	2,9	3,1	3,4	nd
Taux de pauvreté monétaire (seuil de pauvreté à 60%) (1)	13,1	14,3	12,0	14,5	13,0	12,6	13,2	14,6	nd
Taux de pauvreté monétaire des ménages (seuil de pauvreté à 60%) dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans (1)	21,4	22,9	17,5	24,3	23,2	19,7	21,3	22,2	nd
Taux de pauvreté monétaire des ménages (seuil de pauvreté à 60%) dont le référent fiscal est âgé de 75 ans ou plus (1)	7,8	9,0	6,6	10,9	8,1	7,2	6,6	9,7	nd
Intensité de la pauvreté monétaire (1)	19,2	19,3	19,3	18,7	19,6	18,9	19,2	20,2	nd
Nombre total de ménages fiscaux	1 117 896	137 807	179 176	101 485	269 432	145 295	284 701	27 510 608	nd
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	50,5	47,3	53,3	42,9	50,3	49,5	53,7	51,7	nd
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par sexe et PCS dans le secteur privé (2)	25 939	24 564	26 755	23 323	26 431	25 114	26 555	28 447	28 398
<i>Femmes</i>	23 246	21 882	23 987	21 442	23 430	22 543	23 907	25 427	25 408
<i>Hommes</i>	27 860	26 424	28 645	24 704	28 628	26 963	28 456	30 601	30 532
<i>Cadres (y c les chefs d'entreprise salariés)</i>	45 507	43 636	46 724	40 930	45 897	45 480	45 677	50 478	50 473
<i>Professions intermédiaires</i>	27 774	27 147	28 327	26 704	27 281	27 606	28 366	28 215	28 235
<i>Employés</i>	19 946	19 506	20 529	19 268	19 812	19 696	20 189	20 269	20 280
<i>Ouvriers</i>	21 126	20 748	21 746	20 537	20 884	21 001	21 298	21 279	21 271

Sources : DREES ; Insee, Bases Tous salariés, au lieu de résidence, DGFIP, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2018 ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA

(1) Indicateurs sociaux départementaux



Cohésion sociale

Pauvreté – Précarité - Exclusion

Surendettement

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Dossiers de surendettement déposés									
2008	8 040	1 169	1 309	869	1 951	802	1 940	188 485	190 162
2019	6 544	974	1 162	560	1 408	729	1 711	143 080	145 513
2020	5 068	684	887	502	1 101	573	1 321	108 735	110 661
Dossiers de surendettement jugés recevables									
2008	6 716	1 031	1 148	744	1 521	648	1 624	161 033	162 300
2019	6 134	917	1 136	513	1 292	667	1 609	134 727	136 684
2020	4 924	699	841	487	1 058	550	1 289	104 954	106 720
Part des dossiers de surendettement jugés recevables									
2008	83,5	88,2	87,7	85,6	78,0	80,8	83,7	85,4	85,3
2019	93,7	94,1	97,8	91,6	91,8	91,5	94,0	94,2	93,9
2020	97,2	102,2	94,8	97,0	96,1	96,0	97,6	96,5	96,4

Sources : Banque de France, enquête typologie ; IEDOM Réunion



Cohésion sociale

Pauvreté – Précarité - Exclusion

Chômage

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Données septembre 2021									
Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	215 730	24 760	35 090	17 290	52 750	25 700	60 140	5 568 500	5 882 088
Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	109 330	13 300	18 390	9 120	25 520	12 310	30 690	3 211 530	3 467 576
Nombre de demandeurs d'emploi longue durée (Catégories A, B, C)	107 840	12 850	17 620	8 770	26 280	13 070	29 250	2 741 790	2 907 531
Proportion en % des femmes parmi les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	52,2	52,0	53,5	49,9	52,1	52,4	52,1	51,8	52,0
Proportion en % des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	14,4	14,1	14,0	15,2	14,4	14,4	14,5	13,0	13,0
Proportion en % des 50 ans et plus parmi les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	26,6	29,1	27,0	29,6	25,5	28,4	24,5	26,7	27,0
Taux de chômage localisé (1er trimestre 2021) en % (1)	7,2	7,9	7,1	7,6	7,1	6,4	7,3	7,8	8,1
Données 2019-2020									
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en QPV (Quartiers de la politique de la ville 2015) (2)									
Catégorie A tous âges									
Au 31 décembre 2019 (2)	17 662	2 112	3 230	1 138	4 297	1 591	5 294	488 234	nd
Au 31 décembre 2020 (2)	17 522	2 077	3 026	1 156	4 402	1 582	5 279	514 348	nd
Catégorie A, B, C tous âges									
Au 31 décembre 2019 (2)	27 008	2 923	4 699	1 655	6 584	2 617	8 530	714 532	nd
Au 31 décembre 2020 (2)	27 277	2 978	4 480	1 680	6 786	2 636	8 717	738 268	nd
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en QPV au 31 décembre 2020 (2)									
Demandeurs d'emploi dans les QPV (catégorie A, B ou C)	27 277	2 978	4 480	1 680	6 786	2 636	8 717	738 268	nd
Demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) dans les QPV (catégorie A, B ou C)	13 494	1 477	2 299	813	3 327	1 324	4 254	370 239	nd
Part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) parmi les demandeurs d'emploi au sein des QPV (catégorie A, B ou C) (en %)	49,5	49,6	51,3	48,4	49,0	50,2	48,8	50,1	nd

Sources : DREES ; Insee, estimations de taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT ; Pôle emploi ; Dares, statistiques du marché du travail (champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, Quartiers prioritaires de la politique de la ville de France Métropolitaine et La Réunion) - géoréférencement Insee; ASP, traitement Dares

(1) Indicateurs sociaux départementaux, données provisoires

(2) Les données issues du fichier des DEFM annuel au 31 décembre sont des données structurelles. Deux millésimes consécutifs ne doivent pas être utilisés pour mesurer des évolutions. En effet, les données sont géolocalisées à partir d'un référentiel d'adresses qui est en évolution constante, des améliorations étant apportées régulièrement sur la localisation des adresses. Les évolutions entre deux millésimes ne reflètent donc pas uniquement l'évolution réelle des DEFM mais aussi l'évolution du référentiel.



Cohésion sociale

Pauvreté – Précarité - Exclusion

RSA et Minima sociaux

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Allocataires du revenu de solidarité active (RSA) au 31.12.2020 (1) (7)	65 491	9 812	9 429	5 717	15 189	7 771	17 573	1 847 069	2 058 085
<i>Dont :</i>									
<i>RSA majoré</i>	8 000	1 157	1 149	734	1 775	833	2 352	201 550	232 921
<i>RSA non majoré (8)</i>	57 458	8 652	8 275	4 979	13 406	6 936	15 210	1 644 680	1 824 311
<i>Dont RSA (socle) jeune</i>	33	3	5	4	8	2	11	839	853
Taux de population couverte par le RSA en % (allocataire, conjoint et personnes à charge) (2) (3) (6)	5,2	6,7	4,4	5,6	4,9	5,0	5,4	5,6	6,1
Allocataires de la prime d'activité au 31.12.2020 (1)	177 558	21 165	26 760	15 780	44 747	22 087	47 019	4 426 721	4 578 440
<i>Dont :</i>									
<i>Prime d'activité majorée</i>	8 532	961	1 392	732	2 078	1 011	2 358	194 300	205 237
<i>Prime d'activité non majorée</i>	169 026	20 204	25 368	15 048	42 669	21 076	44 661	4 232 421	4 373 203
Allocataires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) au 31.12.2019									
Allocataires de l'ASS pour 100 personnes de 15 à 64 ans (3) (4) (6) (7)	0,8	1,1	0,8	1,0	0,7	0,8	0,7	0,8	0,8
Allocataires de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) au 31.12.2019 (3)									
Allocataires de l'ASV et de l'ASPA pour 100 personnes de 60 ans et plus (4) (6)	2,2	2,6	1,9	2,4	2,4	1,9	2,3	3,1	3,4
Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire sans et avec participation financière (CSS) (C2S, C2SP) au 31 décembre 2020 (5)									
Bénéficiaires de la CSS	241 500	30 332	36 106	19 636	55 222	27 771	72 433	6 544 365	7 212 499
Bénéficiaires de la CSS en % de la population totale	9,4	10,2	8,4	9,1	9,1	8,5	10,6	10,0	10,7

Sources : DREES ; Régimes obligatoires Sécurité sociale : CNAM, CNDSSSTI, CCMSA, SLM, Régimes spéciaux, URSSAF ; MSA ; Cnaf ; Insee, estimations de population au 01/01/2021 (Résultats provisoires arrêtés fin 2020), estimations de population au 01/01/2020 (résultats provisoires arrêtés fin 2020) ; Pôle emploi ; Fichier national des Assedic ; RSI ; estimation DREES, FSV (Fonds solidarité Vieillesse) et enquête DREES auprès de la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), du régime social des indépendants (RSI), de la MSA, de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM), de la société nationale des chemins de fer (SNCF), de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (CAVIMAC) pour la France métropolitaine ; estimation DREES, CNAV pour les DOM

(1) Les données portant sur les allocataires relevant des Caf sont établies selon le territoire de gestion des Caf et non selon le lieu de résidence

(2) Population couverte par le RSA : l'allocataire, le conjoint et les personnes à charge. Hors "RSA jeunes" (à la charge de l'État). Attention rupture de série : à la suite d'une amélioration du système de production statistique de la Cnaf sur les bénéficiaires de prestations légales, les données à partir de 2016 ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.

(3) Les données par département de résidence sont estimées pour les DOM. Les données départementales de la Haute-Corse et de la Corse du Sud correspondent au nombre d'allocataires au niveau régional divisé par 2.

(4) hors allocataires résidents à l'étranger et allocataires non ventilés par départements (ces derniers représentent 0,0001% de la population totale)

(5) À compter du 1er novembre 2019, la CMU-C est remplacée par la CSS (sans participation).

(6) Indicateurs sociaux départementaux

(7) Attention rupture de série : à la suite d'une amélioration du système de production statistique de la Cnaf sur les bénéficiaires de prestations légales, les données à partir de 2016 sur le RSA, l'AAH et le total des minima sociaux ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.

(8) Les bénéficiaires du "RSA jeunes" sont intégrés aux effectifs du RSA non majoré.



Cohésion sociale

Handicap - Dépendance

Allocataires AAH - APA - PCH - ACTP - Personnes prises en charge par des mandataires

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Nombre d'allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) au 31.12.2020 (1)	45 595	7 697	6 209	5 866	10 077	6 327	9 419	1 193 146	1 237 212
Part des allocataires AAH dans la population des 15 ans à 64 ans en % (2) (4)	3,3	4,9	2,7	5,3	3,1	3,7	2,5	3,3	3,3
Nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) au 31.12.2019	53 584	7 365	7 534	5 007	12 616	9 540	11 522	1 299 279	1 333 541
Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 60 ans et + (2)	7,1	7,3	6,4	6,3	7,3	9,0	6,4	7,5	7,5
Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 75 ans et + (2)	19,3	20,0	18,0	16,4	19,9	23,7	17,9	20,8	21,0
Part des bénéficiaires de l'APA à domicile classés en GIR 1 ou 2 parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'APA à domicile (2)	21,8	24,2	23,2	18,9	18,3	20,2	26,5	19,4	19,5
Prestation de Compensation du Handicap (PCH) & Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) au 31/12/2019 (3)									
Nombre de bénéficiaires PCH + ACTP	15 406	2 809	2 277	1 485	2 963	2 494	3 378	372 529	385 496
Nombre de bénéficiaires PCH + ACTP / 1 000 personnes sur la population générale (2)	6,0	9,4	5,3	6,8	4,9	7,6	5,0	5,7	5,8
Nombre de personnes prises en charge par des mandataires individuels au 31.12.2020	3 552	408	383	252	377	845	1 287	94 545	95 312
Nombre de personnes prises en charge par des services mandataires au 31.12.2020	18 574	3 372	2 670	2 675	4 795	2 240	2 822	378 019	385 308
Nombre total de personnes prises en charge par des mandataires individuels et des services mandataires au 31.12.2020	22 126	3 780	3 053	2 927	5 172	3 085	4 109	468 996	478 092

Sources : DREES, enquête aide sociale, ISD ; Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2020, au 01/01/2021 ; Cnav pour les Dom ; DGCS

(1) Pour les données Cnaf, la répartition est faite selon le département de la caisse de gestion.

(2) Indicateurs sociaux départementaux

(3) Un bénéficiaire de la PCH ou de l'ACTP est une personne ayant un droit ouvert à la prestation au 31 décembre de l'année considérée, que ce droit ait donné lieu à un paiement ou non.

Les données de certains départements étant manquantes, elles ont fait l'objet d'une estimation.

(4) Attention rupture de série : à la suite d'une amélioration du système de production statistique de la Cnaf sur les bénéficiaires de prestations légales, les données à partir de 2016 sur le RSA, l'AAH et le total des minima sociaux ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.

Bénéficiaires de l'aide sociale départementale (1)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Aide Sociale aux Personnes Agées au 31 décembre 2019 (1)	57 447	7 919	7 944	5 354	13 880	10 157	12 193	1 433 853	1 474 980
<i>Dont Aide à domicile (APA à domicile, aides ménagères)</i>	27 371	3 561	3 826	2 368	6 958	5 241	5 417	769 097	802 487
<i>Dont Aide à l'accueil (APA en établissement, aide sociale à l'hébergement en établissement ou chez des particuliers)</i>	30 076	4 358	4 118	2 986	6 922	4 916	6 776	664 756	672 493
Aide Sociale aux Personnes Handicapées au 31 décembre 2019 (2)	22 909	4 076	3 444	2 200	4 653	3 514	5 022	543 600	560 192
<i>Dont Aide à domicile (PCH, ACTP à domicile, Aides ménagères)</i>	15 259	2 850	2 216	1 450	3 058	2 445	3 240	382 946	396 772
<i>Dont Aide à l'accueil (ACTP en établissement, Aides à l'hébergement en établissement ou chez des particuliers, accueil de jour)</i>	7 650	1 226	1 228	750	1 595	1 069	1 782	160 654	163 420
Aide Sociale à l'Enfance (Nombre de mineurs et jeunes majeurs) au 31 décembre 2019	7 416	1 026	1 329	639	1 663	1 002	1 757	189 670	196 014
<i>Dont Enfants confiés à l'ASE</i>	6 986	956	1 232	604	1 581	945	1 668	175 449	180 599
<i>Dont Placements directs</i>	430	70	97	35	82	57	89	14 221	15 415

Sources : DREES, enquête Aide sociale 2019

(1) Pour l'APA, ce sont des bénéficiaires payés au titre du mois de décembre qui sont comptabilisés alors que pour les autres prestations, il s'agit du nombre de bénéficiaires (ayant des droits ouverts) au 31 décembre. Totalise des mesures d'aides et non des individus : une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois si elle bénéficie de plusieurs types d'aide, en particulier l'APA et l'ASH.

(2) Il s'agit d'un nombre d'aides sociales et non d'individus : une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois si elle bénéficie de plusieurs types d'aide.

Note : Les aides à domicile regroupent l'ACTP à domicile, la PCH et les aides ménagères. Les aides à l'accueil regroupent l'ACTP en établissement, l'aide sociale à l'hébergement (ASH), l'accueil par des particuliers et l'accueil de jour.

Dépenses d'Aide Sociale Départementale (en milliers d'euros) pour l'année 2019

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Dépenses brutes totales d'aide sociale aux personnes âgées (1) (2)	288 569	41 033	37 044	31 169	67 494	45 208	66 622	7 462 084	7 827 152
<i>Dont Dépenses brutes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (3)</i>	<i>240 655</i>	<i>33 496</i>	<i>31 357</i>	<i>25 260</i>	<i>55 389</i>	<i>37 172</i>	<i>57 981</i>	<i>5 897 370</i>	<i>6 147 719</i>
Dépenses brutes totales d'aide sociale aux personnes handicapées (1) (2)	349 838	50 971	62 088	29 926	78 732	44 289	83 832	8 438 286	8 636 270
<i>Dont Dépenses brutes de PCH et d'ACTP (2)</i>	<i>79 175</i>	<i>13 461</i>	<i>10 140</i>	<i>7 425</i>	<i>21 566</i>	<i>12 068</i>	<i>14 516</i>	<i>2 422 363</i>	<i>2 522 585</i>
Dépenses brutes totales d'aide sociale à l'Enfance (1)	293 317	34 986	57 816	17 542	70 693	40 096	72 185	8 313 923	8 574 181
<i>Dont dépenses de placement ASE (4)</i>	<i>217 902</i>	<i>17 988</i>	<i>50 913</i>	<i>14 701</i>	<i>54 581</i>	<i>33 246</i>	<i>46 473</i>	<i>6 608 930</i>	<i>6 822 984</i>
Dépenses totales brutes d'allocations et d'insertion liées au RSA (1) (6)	382 021	60 969	53 815	34 017	86 958	49 189	97 073	10 793 545	12 005 703
<i>Dont dépenses d'allocations</i>	<i>352 896</i>	<i>57 483</i>	<i>49 980</i>	<i>31 277</i>	<i>78 906</i>	<i>43 369</i>	<i>91 881</i>	<i>9 987 255</i>	<i>11 168 110</i>
Dépenses totales brutes, y compris services communs, autres interventions sociales et dépenses de personnel (5)	1 441 049	208 282	233 180	124 785	333 473	202 767	338 562	38 554 527	40 703 580
Dépenses totales nettes d'aide sociale, y compris les frais communs, autres interventions sociales et dépenses de personnel	1 358 956	198 625	218 354	106 098	316 378	195 538	323 963	37 112 832	39 231 349
Dépenses totales nettes d'aide sociale par habitant	531	669	510	490	519	599	474	569	2 862

Sources : DREES, Enquête Aide sociale 2019

(1) Dépenses brutes : avant déduction des recouvrements auprès d'autres collectivités territoriales, des remboursements de participations et de prestations.

Dépenses nettes : dépenses d'aide sociale des départements après déduction des récupérations et recouvrements, mais elles englobent les dépenses prises en charge par l'État par l'intermédiaire de la CNSA, du FMDI et de la TICPE.

Les dépenses d'aide sociale à l'hébergement des personnes âgées sont, y compris au sein des dépenses brutes, nettes des récupérations sur bénéficiaires, tiers payants et succession.

(2) Les dépenses d'ACTP et de PCH pour les personnes de 60 ans ou plus sont intégrées aux dépenses à destination des personnes handicapées.

(3) Les dépenses totales brutes d'APA comprennent les dépenses brutes d'APA à domicile et en établissement ainsi que d'autres dépenses d'APA.

(4) Comprend les dépenses de placement en établissements, les dépenses de placement familial et les autres frais de placement

(5) Au sein de ces dépenses totales brutes, celles relatives à l'aide sociale à l'hébergement (ASH) des personnes âgées sont exprimées après récupérations sur bénéficiaires, tiers payants et succession.

(6) À partir de 2019, l'article 81 de la loi de finances pour 2019 prévoit la recentralisation du revenu de solidarité active (RSA), et de son financement, pour la collectivité territoriale unique de Guyane.



Logement – hébergement

Définition

Le droit au logement opposable (loi DALO) : Le droit au logement opposable, institué en 2007 permet aux personnes mal logées de faire valoir leur droit à un logement ou un hébergement digne.

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (dite loi ALUR) a été publiée au Journal officiel du mercredi 26 mars 2014. Elle prévoit la création d'une garantie universelle des loyers et un encadrement de ceux-ci.

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) : Les CHRS sont des établissements sociaux relevant du Code de l'action sociale et des familles, habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale de l'Etat.

Les CHRS ont pour mission d'héberger et d'accompagner des personnes ou des familles connaissant de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Une convention entre le CHRS et l'Etat précise les catégories de personnes accueillies et la nature des actions conduites en leur faveur.

Les centres d'accueil non conventionnés : Les centres d'accueil non conventionnés sont des centres d'hébergement d'urgence qui ne sont ni conventionnés au titre de l'aide sociale de l'Etat, ni conventionnés au titre de l'aide sociale départementale. Ils relèvent plutôt de l'initiative caritative, paroissiale, communale, etc...

Les foyers de travailleurs migrants (FTM) : Les FTM migrants ont pour mission d'accueillir des travailleurs migrants isolés. Ces établissements proposent un hébergement à durée indéterminée comportant généralement des locaux privés meublés ou non et des locaux affectés à la vie collective. Ces personnes bénéficient automatiquement d'un contrat de location.

Les centres d'accueil et de demandeurs d'asile (CADA):

Les CADA sont des établissements sociaux relevant du Code de l'action sociale et des familles. Ils sont partie prenante du dispositif national d'accueil (DNA) des demandeurs d'asile et des réfugiés. Les CADA assurent l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement social et administratif des demandeurs d'asile pendant l'instruction de leur demande par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), puis de leur éventuel recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).

Les foyers de jeunes travailleurs (FJT) : Les FJT ont pour mission d'accueillir des jeunes en stage, en apprentissage ou exerçant une activité professionnelle. Ils proposent un hébergement temporaire comportant à la fois des locaux privés meublés ou non et des locaux affectés à la vie collective.



Logement - hébergement

Définition

Les pensions de familles – maison relais : Les pensions de famille constituent une modalité particulière de résidence sociale destinée à l'accueil sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile leur accès à un logement ordinaire. Elles accueillent ainsi des personnes au faible niveau de ressources dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et dont l'accès à un logement autonome apparaît difficile à court terme, mais sans relever de structures d'insertion de type CHRS.

Les pensions de famille proposent un logement durable. Leur conception en petites unités de 15 à 25 logements, alliant logements privatifs et espaces collectifs, avec la présence quotidienne d'un hôte ou d'un couple d'hôte qui leur porte une attention personnalisée, vise à recréer un lien social, en même temps qu'elle offre un environnement sécurisant et chaleureux.

Les résidences accueil constituent une formule de maisons relais dédiée aux personnes souffrant d'un handicap psychique, qui prévoit un partenariat formalisé avec des équipes de soins et d'accompagnement social et médico-social adapté.

Les résidences sociales : Les résidences sociales constituent une catégorie spécifique de logements-foyers, destinés au logement collectif à titre de résidence principale de personnes dans des immeubles comportant à la fois des locaux privatifs meublés et des locaux communs affectés à la vie collective. Les résidences sociales ont vocation à accueillir des publics très diversifiés tels que les jeunes travailleurs ou jeunes en insertion, les personnes en formation professionnelle, les femmes en difficulté, les travailleurs immigrés, etc...

Elles peuvent être créées ex nihilo ou par transformation de foyers de jeunes travailleurs (FJT) ou de foyers de travailleurs migrants (FTM). La durée de séjour y est de 1 mois renouvelable sans limitation de durée, mais la vocation d'accueil temporaire est généralement rappelée dans le projet social (accueil variant entre 1 mois et 2 ans).

Les centres provisoires d'hébergement (CPH) : Les CPH sont des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) destinés spécifiquement aux réfugiés statutaires, c'est-à-dire dont le statut de réfugié a été reconnu par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).



Logement - Hébergement

Parc de logements et statut d'occupation au 1^{er} janvier 2018 (2)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Nombre total de logements	1 391 581	179 125	216 684	138 879	325 172	184 614	347 107	35 309 845	36 220 590
Part des résidences principales (en %)	83,7	79,6	85,4	76,1	86,7	81,3	86,1	82,1	82,1
Part des résidences secondaires et logements occasionnels (en %)	6,3	7,5	6,0	10,6	4,7	7,9	4,7	9,8	9,7
Part des logements vacants (en %)	10,1	12,9	8,6	13,3	8,6	10,8	9,2	8,1	8,2
Statut d'occupation des résidences principales									
Propriétaires (en %)	63,9	67,1	66,2	68,2	59,1	68,3	61,9	57,6	57,5
Locataires (en %)	34,4	31,0	32,2	29,8	39,4	29,9	36,4	40,2	40,2
Logés gratuitement (en %)	1,7	1,9	1,5	2,0	1,5	1,8	1,7	2,2	2,2
Part des logements sur-occupés en 2018 (en %) (1)	6,0	4,1	5,5	3,3	7,8	4,2	7,5	9,6	9,7

Source : Insee, RP2018 exploitation principale (RP 2017 pour Mayotte), Insee Analyses Mayotte N°18 Août 2019

(1) Indicateurs sociaux départementaux

(2) Total France entière hors Mayotte



Logement - Hébergement

Recours au droit au logement (DALO) en 2020 (1)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Nombre de recours "logement" reçus	748	77	254	-	143	55	219	89 158	90 554
Recours non examinés	6	1	-	-	-	-	5	1 084	1 100
Recours "logement" avec décision	742	76	254	-	143	55	214	88 074	89 454
<i>Dont favorables logement (prioritaires et urgents)</i>	265	29	124	-	29	13	70	30 602	31 167
<i>Dont rejets (explicites)</i>	316	29	66	-	96	20	105	50 793	51 252
<i>Dont sans objet</i>	112	13	46	-	14	11	28	5 206	5 550
<i>Dont réorientation recours logement vers hébergement</i>	49	5	18	-	4	11	11	1 472	1 484
Nombre de recours "hébergement" reçus	70	2	12	1	4	5	46	7 136	7 186
Recours non examinés	-	-	-	-	-	-	-	28	29
Recours "hébergement" avec décision	70	2	12	1	4	5	46	7 108	7 157
<i>Dont favorables logement (prioritaires et devant être accueillis)</i>	34	-	9	-	1	2	22	4 078	4 121
<i>Dont rejets (explicites)</i>	16	2	1	-	3	2	8	2 597	2 602
<i>Dont sans objet</i>	8	-	2	1	-	1	4	346	346
<i>Dont recours logement réorientés hébergement (rappel)</i>	49	5	18	-	4	11	11	1 472	1 484
Nombre de recours reçus (2)	818	79	266	1	147	60	265	96 294	97 740
Recours non examinés	6	1	-	-	-	-	5	1 112	1 129
Recours avec décision	812	78	266	1	147	60	260	95 182	96 611
<i>Dont favorables (2)</i>	348	43	131	6	32	22	114	40 757	41 214
<i>Dont rejets (explicites)</i>	332	31	67	-	99	22	113	53 390	53 854
<i>Dont sans objet</i>	120	13	48	1	14	12	32	5 552	5 896

Sources : Infocentre Dalo (outil national du Ministère de la cohésion des territoires)

(1) La baisse observée en 2020 est liée au contexte de la crise sanitaire. En particulier, les délais des recours DALO ont été suspendus durant plusieurs mois.

(2) Dans la synthèse, les décisions favorables correspondent à la somme des décisions favorables logement, des décisions favorables hébergement et des réorientations des recours logement vers l'hébergement



Logement - Hébergement

Précarité - Logement

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Décisions d'expulsions locatives en 2019 (1)									
Total	4 634	452	820	383	956	570	1 453	126 585	130 512
Expulsions "fermes"	3 148	355	503	281	541	348	1 120	77 586	79 334
Expulsions "conditionnelles"	1 486	97	317	102	415	222	333	48 999	51 178
Décisions d'expulsions locatives pour 1000 ménages	11,6	10,2	13,8	12,1	8,7	12,7	13,5	11,0	11,0
Dettes relatives à des impayés d'énergie dans les dossiers de surendettement en 2020 (1)									
Nombre de dossiers de surendettement avec impayés d'énergie	2 033	324	375	202	410	211	512	39 387	39 861
Part des dossiers avec impayés d'énergie parmi l'ensemble des dossiers de surendettement (en%)	41,3	46,2	44,6	41,4	38,8	38,3	39,7	37,5	37,3
Part des dettes liées à des impayés d'énergie dans l'ensemble des dettes (en %)	1,2	1,8	1,2	1,4	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

Sources : Ministère de la justice/SG/SDSE, répertoire général civil 2019 ; Insee, recensement de la population 2016 et 2017 ; banque de France, enquête typologique 2020, DEETS pour Mayotte

(1) Indicateurs sociaux départementaux, indicateur complémentaire – indicateur de suivi du Plan Pluriannuel contre la Pauvreté et pour l'Inclusion Sociale (2013-2017)



Logement - Hébergement

Lits, places installés au 31 décembre 2020 par catégorie d'établissement –
Taux d'équipement

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Établissements pour adultes et familles en difficulté									
Hébergement social									
Centres d'hébergement et de réinsertion sociale, CHRS	1 220	117	136	128	353	152	334	43 826	44 583
Centres d'accueil de demandeurs d'asile, CADA	1 958	319	302	138	260	390	549	42 187	42 292
Centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale	1 374	55	38	131	350	257	543	52 929	53 373
Centres provisoires d'hébergement	331	57	40	40	84	50	60	8 869	8 869
Logement accompagné									
Maisons relais - Pensions de famille	753	92	116	76	175	108	186	18 633	18 867
Autres résidences Sociales	1 317	117	600	69	150	-	381	100 010	100 010
Foyers de jeunes travailleurs (FJT) (1)	2 224	203	250	158	560	484	569	50 233	50 587
Foyers de travailleurs migrants (FTM) (1)	743	74	82	-	321	-	266	35 981	35 981
Nombre de places d'hébergement (2)									
dont urgences	1 286	55	38	149	371	140	533	52 525	52 833
dont stabilisation	202	4	10	-	84	22	82	7 819	8 118
dont insertion	1 106	113	126	110	248	247	262	36 037	36 867
Taux d'équipement en places d'hébergement pour 1 000 adultes	1,3	0,7	0,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,9	1,9

Sources : DREES, Finess ; Insee, RP exploitation complémentaire, estimations de population 2021 ; DREETS ; DGCS

(1) Conventionnés ou non en résidence sociale

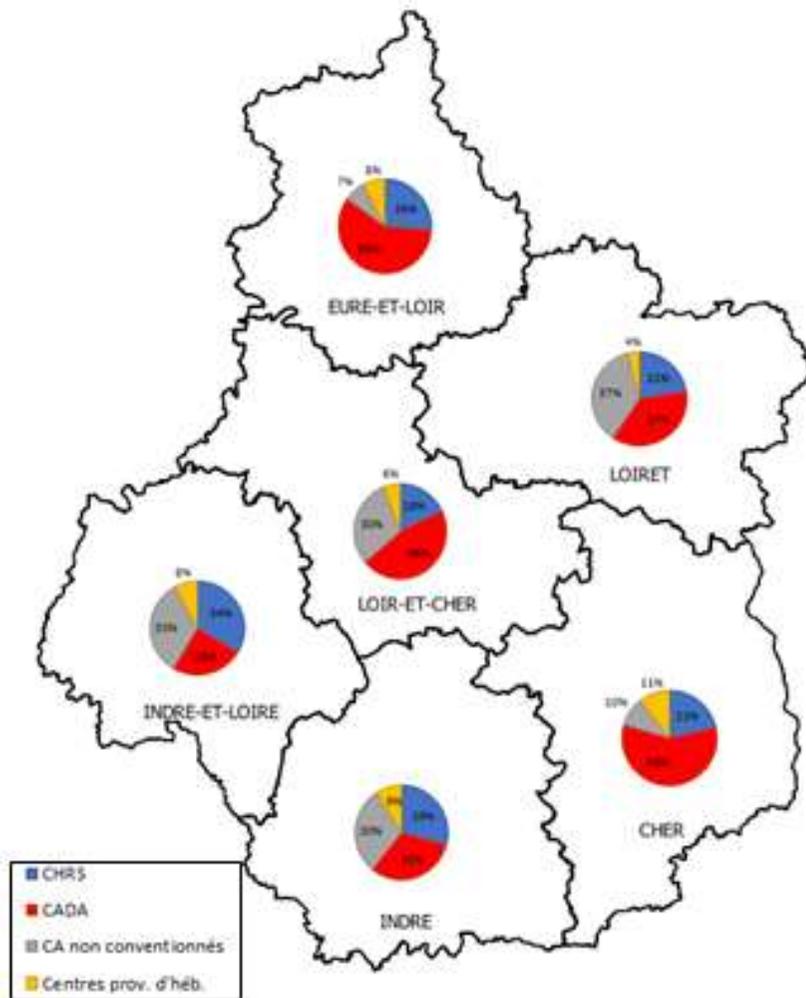
(2) En CHRS et Centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale



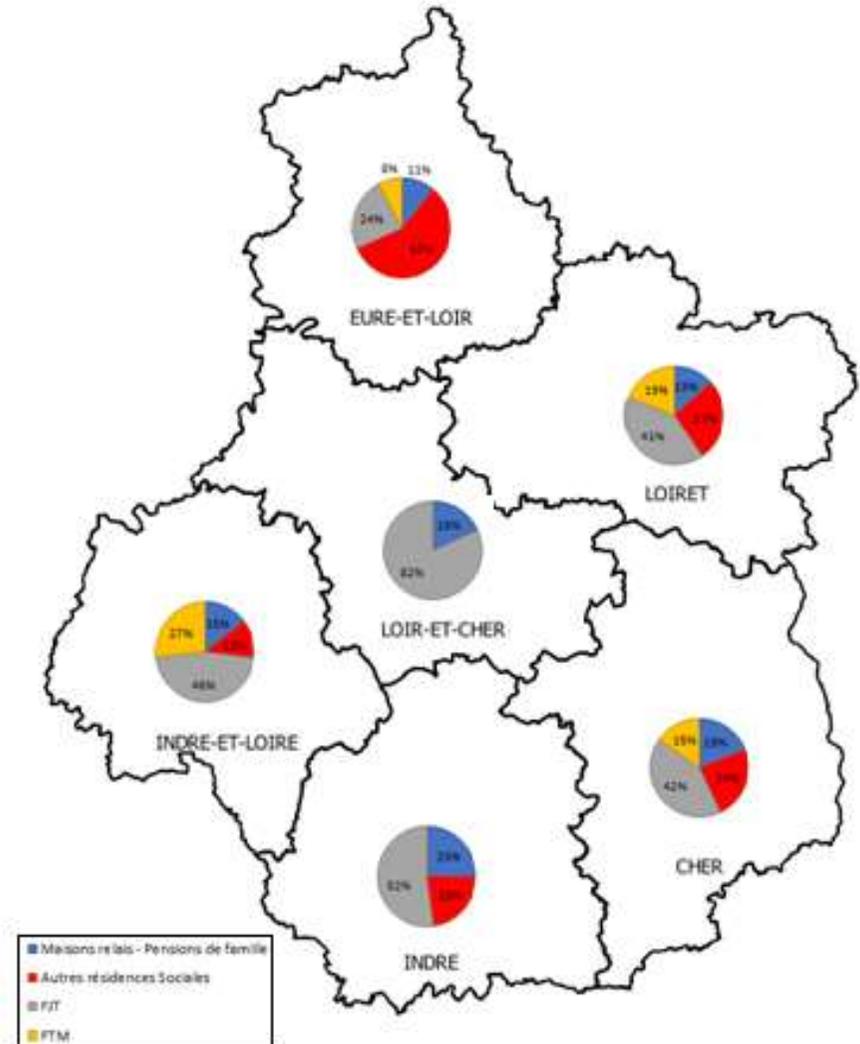
Logement - Hébergement

Lits des établissements d'hébergement sociaux

Répartition du nombre de lits par département – Hébergement social



Répartition du nombre de lits par département – Logement accompagné



Sources : DREES, Finess; DR(D)JSCS ; DGCS
Réalisation : SESE

Jeunesse

Définitions

La consommation de produits psychoactifs des jeunes

Français : L'Observatoire français des drogues et des toxicomanes (OFDT) est un organisme public chargé du recueil, de l'analyse et de la synthèse des données relatives aux drogues illicites, à l'alcool, au tabac et aux jeux de hasard et d'argent en France.

Mise en œuvre par l'OFDT depuis 2000 en partenariat avec la Direction du service national (DSN), l'enquête déclarative ESCAPAD consiste en un questionnaire proposé à l'ensemble des jeunes présents lors d'une journée défense et citoyenneté (JDC). Elle renseigne sur les niveaux d'usage et les évolutions en termes de produits et de modalités de consommation. La dernière enquête s'est déroulée en 2016 et permet une exploitation régionale.

Le Contrat unique d'insertion (CUI) : Le CUI est un contrat de travail associant formation et aide financière pour provoquer l'embauche de personnes dont les candidatures pour occuper un emploi sont habituellement rejetées. Il se divise en deux catégories : le Contrat initiative emploi (CUI-CIE) et le Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE).

Le CUI-CIE concerne des emplois dans le secteur privé industriel et commercial.

Le CUI-CAE concerne des emplois dans le secteur public ou associatif.

Le CUI est réservé aux personnes reconnues par les institutions chargées de l'insertion professionnelle comme spécialement désavantagées dans la compétition pour l'accès à l'emploi.

Le parcours emploi compétences (PEC) remplace les CUI-CAE et renforce l'accompagnement. Pour plus d'informations sur le PEC :

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/parcours-emploi-competences/pec>

Le Service civique : Le Service civique est un dispositif d'engagement volontaire au service de l'intérêt général créé par la loi du 10 mars 2010. Principalement financé par l'Etat, il est accessible sans condition de diplôme, indemnisé et peut s'effectuer en France ou à l'étranger.

Il est constitué de deux formes :

1, « l'engagement de service civique » : un engagement de 6 à 12 mois, indemnisé, pour les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

2. « le volontariat de service civique » : un engagement qui peut aller jusqu'à 2 ans, ouvert à partir de l'âge de 26 ans et sans limite au-delà ; le soutien financier de l'Etat porte principalement sur un ensemble de cotisations sociales.

A travers le Service civique, l'Etat promeut l'engagement citoyen et le volontariat tout au long de la vie, en faveur du vivre ensemble et de la cohésion sociale. Les missions s'effectuent au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité territoriale ou dans les services de l'Etat, dans l'un des neuf domaines reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté.

Le service national universel (SNU) : Le service national universel (SNU) s'adresse aux filles et aux garçons âgés de 15 à 16 ans. Il est conçu comme un projet d'émancipation et d'engagement des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire, pour rendre les jeunes acteurs de leur citoyenneté.

Il vise à renforcer la cohésion nationale et territoriale, développer une culture de l'engagement et à accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU comporte une phase de cohésion, en hébergement collectif et hors de son département de résidence de deux semaines, et une mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une collectivité, d'une structure publique ou d'un corps en uniforme, de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.

La phrase de lancement en 2019 basée sur le volontariat des jeunes concernés doit être suivie par une seconde phase obligatoire.

Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) : Créé en 1989, il est destiné à aider financièrement les jeunes de moins de 25 ans qui connaissent des difficultés, ces derniers ne pouvant bénéficier d'une aide dans le cadre du RSA (sauf s'ils ont des enfants à charge ou qu'ils ont travaillé au moins deux années au cours des trois années précédant la demande).

La mise en place du FAJ dans les départements a été rendue obligatoire en 1992. Initialement co-piloté dans chaque département par l'Etat et le Conseil général, le FAJ a été décentralisé en 2005 : le Conseil départemental assure depuis cette date la gestion et le financement du fonds.

Le FAJ attribue des aides financières ponctuelles et/ou des prestations d'accompagnement social.

L'information jeunesse : Elle consiste en la mise à disposition envers tous les jeunes, d'une information « gratuite, personnalisée, exacte et actualisée » (charte de l'information jeunesse). Cette mission est assurée par un réseau de structures de proximité labellisées, qui constituent à l'échelon local, le réseau information jeunesse. Les B.I.J (Bureau Information Jeunesse) et les P.I.J (Point Information Jeunesse) accueillent et informent les jeunes à l'échelon local. Les C.R.I.J (Centre Régional d'Information Jeunesse), outre leur mission d'accueil et d'information, comme centre de ressource, assurent le développement et l'animation du réseau régional.

Les missions locales et PAIO pour l'accompagnement vers l'emploi des jeunes en difficulté : Le réseau des missions locales et Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Il les informe, les conseille et, au besoin, les accompagne afin de faciliter leur accès à l'emploi. Depuis avril 2005, les missions locales mettent notamment en œuvre le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), dispositif visant à accompagner les jeunes en difficulté d'insertion vers l'emploi durable.

Le programme ERASMUS+ : Le volet jeunesse du programme Erasmus+ est dédié au développement des activités d'éducation non formelle. Il reprend les principaux volets du Programme européen « Jeunesse en action » (PEJA) et introduit de nouvelles opportunités de partenariats intersectoriels.

Erasmus+ jeunesse regroupe trois actions clés dans lesquelles on retrouve la plupart des actions du PEJA:

Action clé 1 : Mobilité de personnes individuelles à des fins d'apprentissage ;

Action clé 2 : Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques ;

Action clé 3 : Soutien aux réformes politiques concernant la jeunesse.

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) : Le ministère en charge de la jeunesse réglemente et contrôle les activités liées aux ACM, exercées durant les périodes hors scolaires. A ce titre, il collecte des informations relatives à l'organisation de ces accueils (nombre de mineurs accueillis, durée des séjours, nombre d'animateurs,...)

Les données statistiques présentées dans le tableau concerne les séjours avec ou sans hébergement accueillant au moins 7 mineurs. Par ailleurs, il distingue les séjours accessoires (liés aux accueils de loisirs ou de jeunes) des autres types de séjours, et ne comptabilise ni les séjours dans une famille, ni les accueils de scoutisme.

Dans le premier cas, il s'agit de séjours organisés dans le cadre habituel des accueils sans hébergement. Les mineurs qui partent en séjours accessoires font partie de ceux qui fréquentent régulièrement l'accueil de loisirs ou de jeunes au cours de l'année. Ces séjours se déroulent en France et à proximité de l'accueil principal (à moins de 2 heures de route). La durée de ces séjours ne peut excéder 5 jours.

Dans le second cas, les séjours peuvent être liés à une réglementation spécifique (séjours sportifs, linguistiques, artistiques ou culturels, rencontres européennes, chantiers de bénévoles) ou non. La durée de ces séjours n'est pas limitée.



Jeunesse

Classes d'âge - Cohabitation familiale - Morbidité - Mortalité - Conduites à risques

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Sexe et âge au 1er janvier 2021 (1)									
Garçons									
Moins de 15 ans	226 020	23 598	40 850	15 912	52 635	27 275	65 750	5 842 564	6 105 989
De 15 à 24 ans	144 912	14 936	23 393	10 768	37 355	16 857	41 603	3 936 787	4 080 089
Moins de 25 ans	370 932	38 534	64 243	26 680	89 990	44 132	107 353	9 779 351	10 186 078
Filles									
Moins de 15 ans	217 140	22 814	39 544	15 352	50 087	26 167	63 176	5 593 001	5 856 900
De 15 à 24 ans	135 674	13 327	21 168	9 758	38 244	15 017	38 160	3 761 058	3 908 060
Moins de 25 ans	352 814	36 141	60 712	25 110	88 331	41 184	101 336	9 354 059	9 764 960
Part des jeunes de moins de 25 ans dans la population générale en %	28,3	25,2	29,2	23,9	29,3	26,1	30,5	29,3	29,6
Cohabitation familiale des jeunes de 20 à 24 ans en 2018									
Part des garçons de 20 à 24 ans vivant chez les parents en %	52,8	52,1	63,6	55,1	45,1	56,0	52,8	55,1	55,7
Part des filles de 20 à 24 ans vivant chez les parents en %	36,6	38,7	46,2	34,5	29,7	37,9	38,0	41,2	41,5
Part de l'ensemble des jeunes de 20 à 24 ans vivant chez les parents en %	44,9	45,7	55,1	45,6	37,1	47,7	45,5	48,1	48,6
Morbidité, mortalité, conduites à risques en 2017									
Consommation tabac, alcool, cannabis à 17 ans en %									
Garçons									
Tabac quotidien en % (au moins une cigarette par jour)	27	nd	nd	nd	nd	nd	nd	26	nd
Alcool régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	12	nd	nd	nd	nd	nd	nd	12	nd
Cannabis régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	10	nd	nd	nd	nd	nd	nd	10	nd
Filles									
Tabac quotidien en % (au moins une cigarette par jour)	22	nd	nd	nd	nd	nd	nd	24	nd
Alcool régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	4	nd	nd	nd	nd	nd	nd	5	nd
Cannabis régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	5	nd	nd	nd	nd	nd	nd	5	nd
Taux de recours à l'IVG des mineures (pour 1 000 femmes de 15 à 17 ans) en 2020 (2)	4,2	nd	nd	nd	nd	nd	nd	4,7	5,0
Décès des jeunes de 15 à 24 ans (2015-2016-2017) toutes causes confondues									
Par accident de la circulation	96	10	15	10	18	19	24	1 714	1 816
Par suicide	48	8	10	3	13	4	10	1 021	1 072

Sources : DREES, PMSI - MCO ; Insee, estimations de population au 1er janvier 2020, au 1er janvier 2021 ; CNAM, données de consommation inter-régimes, nombre de forfaits médicamenteux remboursés selon la date de soin ; Inserm, CépiDc ; OFDT, enquête Escapad 2017

(1) Les estimations de population pour l'année 2021 sont des estimations précoces provisoires.

(2) Guadeloupe : non compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Scolarité									
Part des jeunes ayant participé à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en difficulté de lecture, en 2020 en % (1) (2) (3)	9,7	11,9	11,2	10,2	7,3	10,6	9,2	8,1	9,5
Part des pas ou peu diplômés, au sein de la population des 20-24 ans non scolarisée en 2018 en % (1) (4)	16,9	19,0	17,5	17,5	13,7	17,6	17,9	16,5	16,8
Part des diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population des 25-34 ans non inscrite en établissement scolaire en 2018 en % (1) (4)	40,2	36,1	36,5	32,9	46,2	36,0	42,5	46,5	46,1
Taux des retards de 2 ans et plus en 3ème générale (année 2020-2021)	1,2	1,1	1,4	0,6	1,2	1,1	1,1	0,8	0,8
Part d'élèves entrant en 6ème avec au moins un an de retard, à la rentrée 2020-2021 (1)	6,7	7,4	6,3	7,5	6,5	7,7	6,3	5,0	5,2
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de premier ou second degré, pour l'année scolaire 2018-2019 (pour 1 000 élèves en milieu scolaire ordinaire ou établissement sanitaire ou médico-social) (1)	31,6	31,7	34,5	43,7	33,2	33,3	24,7	33,0	32,7
Pourcentage d'élèves demi-pensionnaires ou internes dans le second degré en 2020									
Etablissements privés	71,3	72,7	75,1	68,4	75,8	69,2	64,8	72,0	77,3
Etablissements publics									
Public hors éducation prioritaire	78,6	78,3	76,1	80,1	83,7	84,0	73,1	79,6	77,3
Établissements en REP	43,3	44,6	51,0	67,3	43,7	52,1	30,2	58,0	48,4
Établissements en REP +	21,8	38,4	19,6	12,5	17,2	21,1	27,0	29,0	29,9
Ensemble des établissements	73,3	73,5	70,2	75,4	80,2	77,1	67,4	72,4	71,4

Sources : DREES ; Ministère des Armées - DSNJ, MENJ - MESRI - DEPP; MENESR-DEPP, système d'information SCOLARITE et enquête n°16 auprès des établissements privés hors contrat ; Insee, RP, exploitations principales au lieu de résidence ; ASP, traitement Dares, Extrapro, base de gestion informatisée des contrats de professionnalisation, calculs Dares

(1) le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI)

(2) Entrées initiales en contrat aidé

(3) Depuis janvier 2019, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences (PEC).



Jeunesse

Scolarité – Formation - Activité

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Formation, Activité en 2018									
Part des filles de 15 à 19 ans élèves, étudiantes ou stagiaires	81,2	80,0	82,5	78,4	82,3	79,6	81,3	82,8	82,8
Part des filles de 15 à 19 ans en emploi, y compris en apprentissage	9,8	9,3	9,6	11,0	9,0	11,5	9,9	8,3	8,3
Part des garçons de 15 à 19 ans élèves, étudiants ou stagiaires	72,5	72,0	72,0	66,7	74,7	69,2	74,2	75,8	75,9
Part des garçons de 15 à 19 ans en emploi, y compris en apprentissage	16,8	15,8	17,4	21,7	16,1	20,3	14,7	13,6	13,6
Part des filles de 20 à 24 ans élèves, étudiantes ou stagiaires	23,2	16,0	15,5	13,0	34,1	16,0	23,2	29,9	29,9
Part des filles de 20 à 24 ans en emploi, y compris en apprentissage	52,7	53,8	59,0	58,7	47,0	55,8	52,4	47,1	47,0
Part des garçons de 20 à 24 ans élèves, étudiants ou stagiaires	17,4	13,4	10,7	8,3	24,9	12,6	19,7	24,2	24,1
Part des garçons de 20 à 24 ans en emploi, y compris en apprentissage	57,3	59,1	61,9	61,7	52,1	61,2	56,4	52,0	51,9
Formation, Activité en 2020									
Nombre d'entrées de jeunes de 30 ans ou moins en contrat d'apprentissage	18 877	1 824	2 890	1 457	5 110	2 541	5 055	513 397	525 600
Nombre d'entrées de jeunes en contrat de professionnalisation (1)	1 493	154	184	101	474	138	442	68 796	70 388
Nombre d'entrées de jeunes de moins de 26 ans en Parcours Emplois Compétences (PEC), Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE) (2) (3)	2 055	251	422	153	464	221	544	63 288	81 615
Nombre d'entrées en emploi franc	765	85	120	44	176	90	250	21 170	22 870

Sources : DREES ; Ministère des Armées - DSNJ, MENJ - MESRI - DEPP; MENESR-DEPP, système d'information SCOLARITE et enquête n°16 auprès des établissements privés hors contrat ; Insee, RP, exploitations principales au lieu de résidence ; ASP, traitement Dares, Extrapro, base de gestion informatisée des contrats de professionnalisation, calculs Dares

(1) le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI)

(2) Entrées initiales en contrat aidé

(3) Depuis janvier 2019, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences (PEC).



Jeunesse

Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) en 2015 - Service Civique - Missions locales - PAIO

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Fonds d'Aide à la Jeunesse (FAJ) en 2015 (1)									
Budget FAJ (en euros)	1 494 647	238 689	110 000	140 054	249 980	313 893	442 031	nd	nd
Montant des aides individuelles attribuées (en euros)	nd	190 390	nd	85 045	180 000	137 124	204 828	nd	nd
Nombre d'aides individuelles attribuées (2)	nd	1 463	nd	348	705	535	2 628	nd	nd
Montant moyen de l'aide individuelle attribuée (en euros)	nd	130	nd	244	255	256	78	nd	nd
Nombre de bénéficiaires du FAJ	nd	871	450	281	nd	420	1 267	nd	nd
Nombre d'entrées de jeunes de 16 à 25 ans dans le dispositif du Service Civique en 2020 (3)	2 954	445	356	307	767	335	744	69 926	76 208
Nombre de jeunes en premier accueil dans les réseaux des missions locales et PAIO en 2020	14 958	1 831	2 465	1 453	3 557	1 996	3 656	382 272	400 779
Part de jeunes accueillis pour la première fois par les missions locales ou les PAIO pour 100 jeunes de 16 à 25 ans en 2020 (4)	5,5	6,6	5,8	7,3	4,7	6,5	4,7	5,0	5,0

Sources : DREES, enquête Faj 2015 ; Agence de services et de paiement (ASP) ; Agence du service civique (ASC), traitements Injep, Medes ; Imilo, traitements DARES, données au 20/01/2022 sur tous les dossiers ; Insee, estimations de population au 01/01/2020 (résultats provisoires arrêtés fin 2020)

(1) 2015 est le dernier millésime de l'enquête FAJ

(2) Le nombre d'aides attribuées dans l'année est différent du nombre de jeunes aidés ; un jeune peut avoir bénéficié de plusieurs aides au cours de la même année

(3) Attention, ces chiffres correspondent aux départements et régions de résidence des volontaires, et non aux territoires de leur mission comme c'était le cas pour les chiffres de l'année 2015.

(4) Indicateurs sociaux départementaux



Jeunesse

Protection de l'enfance – Aide sociale à l'enfance

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Protection de l'enfance au 31 décembre 2020									
Nombre de places d'accueil mère-enfant	190	75	28	9	28	20	30	5 133	5 267
Nombre de places en pouponnières à caractère social	-	-	-	-	-	-	-	875	905
Nombre de places en foyers de l'enfance	340	82	104	36	45	6	67	11 641	12 123
Nombre de places en maisons d'enfants à caractère social	1 917	-	585	170	543	276	343	57 471	58 601
Nombre de places en structures intermédiaires de placement social	-	-	-	-	-	-	-	1 409	1 416
Nombre de places en lieux de vie et d'accueil	42	24	11	-	-	7	-	2 942	2 949
Nombre de places en villages d'enfants	205	-	50	-	98	-	57	1 654	1 654
Nombre de places en établissement d'aide sociale à l'enfance pour 1000 jeunes de 0 à 20 ans	4,5	2,9	7,3	5,0	5,0	4,3	2,9	5,3	5,1
Nombre de places en centres de placement familial socio éducatif	446	60	270	-	-	116	-	12 287	12 317
Aide sociale à l'enfance au 31 décembre 2020									
Nombre d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance	7 630	1 029	1 362	635	1 543	1 045	2 016	193 265	201 348
<i>dont mesures judiciaires de placements</i>	5 817	705	946	520	1 278	761	1 607	136 204	140 204
Nombre de placements directs par un juge	433	68	99	32	73	55	106	13 733	14 708
Nombre d'actions éducatives à domicile (AED)	2 899	350	283	127	315	427	1 397	50 372	52 688
Nombre d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO)	4 279	499	868	532	733	758	889	114 229	118 572
Nombre de mesures d'ASE (mesures de placements et actions éducatives) en % des 0-20 ans au 31/12/2020	1,2	1,4	1,1	1,5	0,7	1,6	1,3	1,1	1,1

Sources : DREES, Finess, enquête Aide sociale ; DR(D)JSCS ; Insee, estimation de population 2021



Jeunesse

Accueil des enfants d'âge préscolaire

Places agréées par la PMI au 31.12.2019 par catégorie d'établissement -

Taux d'équipement

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Nombre de places en accueil collectif	10 437	975	1 490	606	2 985	1 159	3 222	407 187	421 296
Crèches collectives (y compris parentales)	1 561	15	152	60	448	154	732	73 098	77 880
Haltes garderies	823	83	153	58	100	55	374	12 781	12 811
Jardins d'enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jardins d'éveil	66	16	50	-	-	-	-	7 407	8 423
Multi-accueil	7 987	861	1 135	488	2 437	950	2 116	313 901	322 182
Taux d'équipement en accueil collectif									
pour 100 enfants nés au cours des 3 dernières années	13,7	12,1	10,9	11,6	16,7	13,2	14,1	19,8	19,7
Nombre de places en accueil familial	1 670	-	298	105	428	-	839	38 992	39 142
Taux de scolarisation des enfants de 2 ans (Rentrée 2020-2021 pour 100 enfants de 2 ans) (1)	5,6	6,6	4,8	11,4	5,1	7,1	4,3	9,4	9,4
Personnes salariées employées par des particuliers (2ème trimestre 2019)									
Assistantes maternelles	13 009	1 608	2 213	997	3 273	1 560	3 358	268 442	270 676
Garde d'enfants à domicile	1 677	112	320	79	529	172	465	80 680	82 347

Sources : DREES, Enquête Aide sociale 2019 (Volet PMI) ; Ircem ; MENJ, DEPP, Constat 1er degré de rentrées 2018 à 2020 ; Démographie Insee corrigée DEPP aux rentrées 2018 à 2020 (révision DEPP mars 2021) ; Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (MENJ, DEPP)

(1) Indicateurs sociaux départementaux



Formation – Diplômes - Emploi

Définitions

Certifications des professions sociales : Le Ministère en charge des affaires sociales met en place des formations et délivre des diplômes d'Etat de travail social. Tous ces diplômes sont accessibles par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Certifications professionnelles de santé : Le Ministère en charge de la Santé met en place des formations et délivre des diplômes d'Etat aux professions sanitaires. Certains d'entre eux sont accessibles par la validation de l'expérience (VAE).

Diplômes de l'animation sportive et socioculturelle : Le Ministère en charge du sport et de la jeunesse met en place des formations et délivre des diplômes d'Etat qui couvrent l'ensemble des secteurs de l'animation sportive et socioculturelles. Ces diplômes permettent aux animateurs et aux éducateurs d'exercer leur activité contre rémunération et d'encadrer des jeunes ou des adultes.

Par ailleurs, deux autres diplômes permettent d'encadrer et d'animer dans les structures d'accueil collectif de mineur (ACM) en tant qu'animateur (BAFA) ou de directeur (BAFD).

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche délivre également des diplômes dans le champ du sport et de l'animation : DUT carrières sociales et STAPS.



Formation – Diplômes - Emploi

Diplômes délivrés pour les professions sociales

(y compris validation des acquis de l'expérience partielle)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Diplômes de niveau 3									
Aides médico-psychologiques	-	nd	nd	nd	nd	nd	nd	6	6
Auxiliaires de vie sociale	-	nd	nd	nd	nd	nd	nd	-	-
Accompagnement éducatif et social	230	nd	nd	nd	nd	nd	nd	6 986	7 290
Assistants familiaux	46	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 267	1 271
Diplômes de niveau 4									
Techniciens de l'intervention sociale et familiale	19	nd	nd	nd	nd	nd	nd	457	463
Moniteurs éducateurs	147	nd	nd	nd	nd	nd	nd	3 005	3 099
Diplômes de niveau 5									
Assistants de service social	86	nd	nd	nd	nd	nd	nd	2 420	2 524
Éducateurs spécialisés	214	nd	nd	nd	nd	nd	nd	4 670	4 797
Éducateurs de jeunes enfants	45	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 880	1 953
Éducateurs techniques spécialisés	18	nd	nd	nd	nd	nd	nd	146	148
Conseillers en économie sociale familiale	49	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 514	1 533
Diplômes de niveau 6									
Médiateur familial	-	nd	nd	nd	nd	nd	nd	145	145
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)	39	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 591	1 638
Diplômes de niveau 7									
Diplôme d'état en Ingénierie sociale (DEIS)	-	nd	nd	nd	nd	nd	nd	124	124
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement et de service d'intervention sociale (CAFDES)	23	nd	nd	nd	nd	nd	nd	358	358

Sources : DREES, enquête Ecoles 2020



Formation – Diplômes - Emploi

Diplômes délivrés aux professions de santé

(y compris Validation des Acquis d'Expérience partielle)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Diplômes de niveau 3									
Aides soignants	921	nd	nd	nd	nd	nd	nd	20 073	20 318
Ambulanciers	75	nd	nd	nd	nd	nd	nd	2 844	2 895
Auxiliaires de puériculture	71	nd	nd	nd	nd	nd	nd	4 933	5 089
Diplômes de niveau 5									
Techniciens en analyses biomédicales	15	nd	nd	nd	nd	nd	nd	71	71
Préparateurs en pharmacie hospitalière	37	nd	nd	nd	nd	nd	nd	347	347
Psychomotriciens	28	nd	nd	nd	nd	nd	nd	946	973
Diplômes de niveau 6									
Manipulateurs en électroradiologie médicale	32	nd	nd	nd	nd	nd	nd	572	572
Pédicures-podologues	-	nd	nd	nd	nd	nd	nd	431	431
Ergothérapeutes	33	nd	nd	nd	nd	nd	nd	904	924
Infirmiers diplômés d'État	957	nd	nd	nd	nd	nd	nd	25 154	25 558
Diplômes de niveau 7									
Masseurs kinésithérapeutes	88	nd	nd	nd	nd	nd	nd	2 792	2 835
Sages-femmes	30	nd	nd	nd	nd	nd	nd	871	898
Formations complémentaires (nombre de diplômes délivrés)									
Infirmiers de bloc opératoire	41	nd	nd	nd	nd	nd	nd	526	557
Infirmiers anesthésistes	19	nd	nd	nd	nd	nd	nd	602	616
Puéricultrices	42	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 060	1 096
Cadres de santé	48	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 312	1 312

Sources : DREES, enquête Ecoles 2020



Formation – Diplômes - Emploi

Activité et Emploi associatif

Nombre d'établissements et de postes salariés

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Nombre d'établissements associatifs employeurs en 2018	7 293	759	1 111	771	1 821	1 012	1 819	173 204	176 840
dont action sociale	1 245	169	173	160	301	178	264	30 774	31 728
dont enseignement	705	80	89	44	218	101	173	19 761	20 085
dont santé humaine	128	22	16	8	40	9	33	3 760	3 849
dont activités sportives, récréatives et de loisirs	1 763	140	326	156	415	247	479	33 769	34 255
dont arts, spectacles et activités récréatives	771	56	105	56	257	92	205	21 507	21 743
dont autres établissements associatifs	2 681	292	402	347	590	385	665	63 633	65 180
Nombre de postes salariés dans les établissements associatifs en 2018	68 852	8 231	9 100	6 873	19 344	8 761	16 543	2 149 055	2 190 030
dont action sociale	35 503	4 581	4 898	4 074	9 799	4 394	7 757	922 382	941 190
dont enseignement	10 405	ss	ss	ss	ss	ss	ss	420 317	ss
dont santé humaine	2 304	ss	ss	ss	ss	ss	ss	231 079	ss
dont activités sportives, récréatives et de loisirs	4 476	ss	ss	ss	1 082	ss	ss	122 461	ss
dont arts, spectacles et activités récréatives	1 287	ss	ss	ss	ss	ss	ss	41 792	ss
dont autres établissements associatifs	14 877	2 116	ss	ss	3 896	2 187	3 496	409 830	421 950
Part de l'emploi associatif en ETP dans l'emploi total en 2018 (%)	6,9	7,8	6,0	8,6	7,6	7,2	5,8	7,2	7,2

Sources : Insee, Flores 2018 ; base de données Séquoia de l'Acoff et des Urssaf



Formation – Diplômes - Emploi

Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET)

Situation des jeunes selon leurs caractéristiques socio-démographiques en 2018

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Nombre de NEET âgés de 16 à 25 ans	51 071	6 253	8 180	4 201	12 058	6 035	14 345	1 356 254	1 437 569
Nombre de chômeurs	36 183	4 357	5 821	2 856	9 032	4 031	10 086	977 556	1 030 588
Répartition des Neet (en %) selon									
Sexe									
Hommes	52,8	51,8	55,2	53,7	52,6	52,1	52,3	52,0	52,0
Femmes	47,2	48,2	44,8	46,3	47,4	47,9	47,7	48,0	48,0
Diplôme obtenu									
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	24,7	26,8	24,8	26,9	19,7	29,0	25,5	20,6	21,0
BEPC, brevet des collèges, DNB	10,7	11,9	11,2	11,2	9,6	9,9	11,0	11,7	11,7
CAP, BEP ou équivalent	22,0	25,6	23,6	26,8	19,1	22,9	20,2	18,7	18,9
Baccalauréat, Brevet professionnel ou équivalent	29,0	25,2	27,8	24,4	34,2	26,0	29,5	29,2	29,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+2	6,7	5,6	6,3	5,8	7,8	6,9	6,7	9,6	9,4
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+3 ou bac+4	4,1	2,9	3,9	2,9	5,9	2,9	4,3	5,7	5,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+5 ou plus	2,8	2,0	2,5	1,9	3,7	2,3	2,9	4,5	4,3
Nombre de NEET âgés de 26 à 29 ans	24 025	2 756	4 011	1 931	5 682	2 725	6 920	608 383	672 815
Nombre de chômeurs	15 913	1 823	2 624	1 203	4 030	1 731	4 503	472 331	498 561
Répartition des Neet (en %) selon									
Sexe									
Hommes	43,2	43,6	44,4	43,8	45,3	42,1	40,9	43,9	43,9
Femmes	56,8	56,4	55,6	56,2	54,7	57,9	59,1	56,1	56,1
Diplôme obtenu									
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	22,5	23,3	24,2	22,3	19,3	27,6	21,7	18,3	19,0
BEPC, brevet des collèges, DNB	6,3	6,7	6,7	6,9	4,6	7,6	6,7	7,6	7,5
CAP, BEP ou équivalent	27,1	30,8	29,4	32,8	22,8	26,8	26,4	22,2	22,4
Baccalauréat, Brevet professionnel ou équivalent	20,8	21,2	19,7	21,2	22,9	16,9	21,0	21,7	21,7
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+2	8,8	8,3	8,1	6,7	9,1	9,6	9,6	10,3	10,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+3 ou bac+4	7,1	4,9	6,4	4,6	10,4	5,7	6,8	8,8	8,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+5 ou plus	7,4	4,8	5,5	5,5	10,8	5,7	7,8	11,1	10,7

Sources : Insee, Recensement de la population 2018, exploitation principale au lieu de résidence, géographie au 1er janvier 2021, âge en années révolues



Formation – Diplômes - Emploi

Emploi des séniors (50-64 ans) en 2018

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Nombre d'actifs agés de 50 à 64 ans	344 429,0	42 153,0	57 792,0	30 854,0	80 082,0	45 525,0	88 024,0	8 427 348,0	8 682 666,0
Taux d'activité des 50 à 64 ans (en %)	67,1	65,3	67,6	64,4	68,0	65,8	68,4	67,9	67,9
Ayant un emploi	60,8	58,3	61,3	57,9	62,1	60,0	62,0	61,2	60,9
Chômeurs	6,3	7,1	6,2	6,5	5,9	5,8	6,4	6,7	6,9
Hommes de 50 à 64 ans	68,8	66,5	70,1	65,2	69,5	67,2	70,7	70,5	70,5
Ayant un emploi	62,4	59,2	64,0	58,8	63,2	61,0	64,3	63,8	63,5
Chômeurs	6,4	7,3	6,2	6,4	6,3	6,2	6,4	6,8	7,0
Femmes de 50 à 64 ans	65,4	64,3	65,1	63,6	66,6	64,5	66,2	65,4	65,3
Ayant un emploi	59,3	57,5	58,8	57,0	61,0	59,1	59,8	58,8	58,5
Chômeuses	6,2	6,8	6,3	6,5	5,6	5,5	6,5	6,6	6,9
Statut d'emploi et type de contrat des 50 à 64 ans en emploi (en %)									
Non-salariés de 50 à 64 ans	14,1	15,6	13,1	17,3	13,9	14,9	12,5	15,2	15,2
Salariés de 50 à 64 ans	85,9	84,4	86,9	82,7	86,1	85,1	87,5	84,8	84,8
Dont emploi à durée indéterminée	92,5	92,0	93,4	91,5	92,4	92,1	92,8	92,3	92,2
Dont contrat à durée déterminée	5,4	5,9	4,7	6,3	5,7	5,6	5,0	5,8	5,8
Dont temps partiel	16,7	17,7	14,7	18,4	18,7	16,5	15,1	18,5	10,3
Dont Intérim	1,3	1,0	1,2	1,3	1,2	1,5	1,6	1,0	1,0
Secteur d'activité des 50 à 64 ans en emploi (en %)									
Agriculture, sylviculture et pêche	4,3	6,4	3,8	7,0	3,6	5,0	3,0	3,5	3,5
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	15,7	15,6	17,1	16,1	13,4	18,0	15,7	12,8	12,7
Construction	6,0	5,7	6,2	5,8	5,7	6,4	6,1	5,8	5,8
Commerce, transports et services divers	38,6	35,2	39,5	33,3	40,0	36,0	41,5	42,1	41,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	35,4	37,2	33,4	37,8	37,3	34,6	33,7	35,8	36,1
Catégorie socioprofessionnelle des 50 à 64 ans en emploi (en %)									
Agriculteurs exploitants	3,1	4,4	3,1	5,8	2,4	3,2	2,2	2,5	2,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7,7	8,0	7,2	8,4	7,7	8,4	7,3	8,5	8,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	15,2	12,2	15,6	10,4	17,0	13,2	17,5	19,1	18,9
Professions intermédiaires	23,7	22,4	24,2	20,1	24,4	22,6	25,2	23,7	23,7
Employés	27,9	30,1	27,5	30,7	28,0	28,8	25,7	27,4	27,5
Ouvriers	22,4	22,9	22,5	24,6	20,6	23,9	22,2	18,9	18,9
Taux de chômage des 50 à 64 ans	9,3	10,5	9,3	9,9	8,8	8,9	9,3	9,8	10,2
Hommes de 50 à 64 ans	9,3	10,5	8,7	10,0	9,0	9,0	9,1	9,6	9,9
Femmes de 50 à 64 ans	9,4	10,5	9,9	9,8	8,6	8,8	9,4	10,1	10,5
Taux de chômage de longue durée	5,8	7,1	5,8	6,3	5,4	5,2	5,8	6,2	6,5
Hommes de 50 à 64 ans	5,9	7,1	5,5	6,4	5,6	5,5	5,8	6,1	6,4
Femmes de 50 à 64 ans	5,8	7,1	6,1	6,2	5,2	5,0	5,7	6,2	6,6

Sources : Insee, Recensement de la population 2018, exploitations principale et complémentaire au lieu de résidence, géographie au 01/01/2021, RP 2017 pour Mayotte



Formation – Diplômes - Emploi

Cumul Emploi Retraite

Retraités et préretraités en emploi en 2018

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Nombre de retraités et préretraités	666 499	89 232	103 683	70 739	151 665	94 075	157 106	14 750 000	15 030 000
Proportion de moins de 65 ans (en %)	18,3	17,5	19,3	17,2	18,3	18,3	18,7	17,7	17,7
Cumul emploi-retraite (en %)									
Nombre de retraités et préretraités ayant un emploi	11 747	1 502	1 720	1 192	2 658	1 901	2 774	288 147	292 032
Part de retraités et préretraités parmi les personnes en emploi (en %)	1,1	1,3	1,0	1,4	1,1	1,5	1,0	1,1	1,1
Part de retraités et préretraités en emploi de moins de 65 ans (en %)	39,0	38,9	40,2	43,0	39,2	34,5	39,4	36,5	36,4
Proportion d'hommes (en %)	54,4	52,9	55,9	55,2	56,6	53,1	52,6	57,5	57,5
Répartition des retraités et préretraités exerçant un emploi selon leur tranche d'âge en %									
Moins de 60 ans	9,8	10,9	8,4	8,8	10,3	8,5	11,0	9,2	9,2
60 à 64 ans	29,2	28,1	31,7	34,2	28,9	26,0	28,4	27,4	27,2
65 à 69 ans	33,4	33,0	31,3	28,9	33,9	35,2	35,1	33,9	33,8
70 à 74 ans	14,5	17,1	14,3	14,2	13,9	13,8	14,5	15,9	15,9
75 ans et plus	13,1	11,0	14,3	13,9	13,0	16,6	11,0	13,8	13,9
Proportion de diplômés du supérieur (en %)	24,2	26,5	21,2	20,6	27,8	18,9	26,5	30,4	30,4
Proportion de non salariés (en %)	29,9	27,3	33,9	28,8	28,4	29,7	30,9	34,8	34,7
Proportion d'emploi à temps partiel (en %)	71,6	68,7	70,0	70,6	76,3	69,1	71,8	70,0	69,5
Répartition des retraités et préretraités exerçant un emploi selon leur catégorie socioprofessionnelle en %									
Employés									
Proportion parmi l'ensemble des actifs occupés (en %)	28,2	30,2	27,9	30,6	28,1	28,3	26,7	27,3	27,4
Proportion parmi les retraités en cumul emploi-retraite (en %)	26,7	26,9	23,9	29,7	26,5	29,2	25,4	24,3	24,3
Professions Intermédiaires									
Proportion parmi l'ensemble des actifs occupés (en %)	26,1	24,4	26,8	22,3	27,5	24,4	27,2	26,0	26,0
Proportion parmi les retraités en cumul emploi-retraite (en %)	14,9	14,9	16,1	12,7	16,0	12,9	15,6	16,9	17,0
Ouvriers									
Proportion parmi l'ensemble des actifs occupés (en %)	23,6	24,5	24,0	26,8	20,5	26,1	23,6	20,0	19,9
Proportion parmi les retraités en cumul emploi-retraite (en %)	22,3	23,4	20,7	22,9	22,4	26,3	19,7	18,3	18,3
Agriculteurs exploitants									
Proportion parmi l'ensemble des actifs occupés (en %)	1,9	3,0	2,0	4,1	1,5	2,1	1,2	1,5	1,5
Proportion parmi les retraités en cumul emploi-retraite (en %)	3,5	4,4	2,4	4,4	2,8	3,5	3,9	3,4	3,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures									
Proportion parmi l'ensemble des actifs occupés (en %)	14,0	11,5	13,5	9,6	16,4	11,9	15,6	18,6	18,4
Proportion parmi les retraités en cumul emploi-retraite (en %)	15,5	14,5	15,1	12,6	18,0	10,4	18,5	18,9	18,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise									
Proportion parmi l'ensemble des actifs occupés (en %)	6,2	6,4	5,8	6,6	6,1	7,2	5,8	6,7	6,7
Proportion parmi les retraités en cumul emploi-retraite (en %)	17,1	16,0	21,8	17,7	14,3	17,7	17,0	18,3	18,3

Sources : Insee, Recensement de la population 2018, exploitation complémentaire au lieu de résidence, RP 2017 pour Mayotte



Les travailleurs handicapés

Caractéristiques des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés en 2019

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Pourcentage de bénéficiaires de l'OETH en 2019 (résultats provisoires)									
Selon le sexe									
Hommes	52,6	56,6	50,2	58,4	50,4	55,3	50,5	52,5	52,5
Femmes	47,4	43,4	49,8	41,6	49,6	44,7	49,6	47,5	47,5
Selon l'âge									
15 à 24 ans	2,3	1,9	2,5	1,9	2,6	2,1	2,4	2,0	2,0
25 à 39 ans	16,5	16,4	18,0	16,1	16,6	17,0	15,4	16,9	16,9
40 à 49 ans	27,1	23,8	30,3	27,2	27,6	27,1	26,4	27,3	27,3
50 ans ou plus	54,1	57,9	49,3	54,8	53,2	53,9	55,8	53,8	53,8
Selon l'ancienneté									
Moins de 1 an d'ancienneté	12,4	9,7	11,5	13,2	14,9	12,6	11,6	11,3	11,3
De 1 à moins de 2 ans d'ancienneté	7,6	6,8	6,8	7,9	7,0	10,3	7,1	7,3	7,3
De 2 à moins de 5 ans d'ancienneté	11,9	12,1	12,0	12,7	12,6	10,7	11,7	12,1	12,1
De 5 à moins de 10 ans d'ancienneté	13,7	12,7	13,5	12,7	15,3	13,6	13,2	14,1	14,1
10 ans ou plus d'ancienneté	54,4	58,7	56,2	53,5	50,3	52,8	56,4	55,3	55,3
Selon la catégorie socioprofessionnelle									
Chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles sup.	5,1	4,6	4,5	3,1	5,8	4,5	6,2	10,1	10,1
Professions intermédiaires	17,3	18,7	17,7	11,9	17,1	20,0	16,6	19,3	19,3
Employés	30,7	26,7	29,5	28,5	36,1	26,4	32,1	32,0	32,1
Ouvriers	46,9	50,0	48,3	56,6	41,1	49,2	45,1	38,6	38,5
Selon le statut d'emploi et type de contrat									
CDI	87,1	89,4	88,7	85,4	86,1	84,1	88,5	89,0	89,0
CDD	6,8	6,7	7,3	6,9	8,2	6,1	5,8	7,5	7,5
Intérim et autres	6,1	3,9	4,0	7,7	5,7	9,8	5,7	3,5	3,5
Dont Temps partiel	25,4	22,7	26,9	21,2	30,3	20,9	25,8	30,7	30,6

Sources : Agefiph-Dares, DOETH, traitement Dares, données provisoires, non redressées, arrêtées au 1/9/2021

Champ : établissements du secteur privé et établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic), de 20 salariés ou plus. Données provisoires.

Lecture : en 2019, en Centre Val-de-Loire, 53% des bénéficiaires de l'OETH en emploi dans les établissements assujettis (comptés en tant que personnes physiques) sont des hommes.



Les travailleurs handicapés

Les travailleurs handicapés dans les effectifs des établissements assujettis

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Ensemble des établissements assujettis (résultats provisoires)	3 676	389	590	323	908	469	997	96 048	97 629
Nombre de travailleurs handicapés employés en personnes physiques	17 159	2 178	2 483	1 456	3 968	2 737	4 337	489 880	493 337
Nombre de travailleurs handicapés employés en unités bénéficiaires (2)	13 945	1 804	2 046	1 188	3 149	2 224	3 535	395 627	398 554
Taux d'emploi direct en unités bénéficiaires (en %)	4,3	5,4	4,2	4,7	4,0	4,9	3,7	3,9	3,9
Nombre de travailleurs handicapés employés en équivalents temps plein (3)	12 878	1 696	1 869	1 111	2 866	2 086	3 250	358 609	361 389
Taux d'emploi direct en équivalent temps plein (en %)	3,9	5,1	3,8	4,4	3,7	4,6	3,4	3,6	3,5
Dont établissements assujettis sous accord (résultats provisoires)									
Nombre de travailleurs handicapés employés en personnes physiques	3 852	721	530	175	1 116	415	895	160 871	161 463
Nombre de travailleurs handicapés employés en unités bénéficiaires (2)	3 232	640	442	148	924	332	746	135 389	135 894
Taux d'emploi direct en unités bénéficiaires (en %)	4,9	8,1	4,5	5,9	4,4	5,2	4,0	4,8	4,8
Nombre de travailleurs handicapés employés en équivalents temps plein (3)	2 961	607	403	133	831	308	680	121 676	122 153
Taux d'emploi direct en équivalent temps plein (en %)	4,5	7,7	4,1	5,3	4,0	4,9	3,6	4,3	4,3

Sources : Agefiph-Dares, DOETH, traitement Dares, données provisoires, non redressées, arrêtées au 1/9/2021

Champ : établissements du secteur privé et établissements publics à caractère industriel et commercial, de 20 salariés ou plus

(1) Les salariés pris en compte sont ceux employés directement par les établissements assujettis (c'est-à-dire hors accueil de stagiaires, contrats de fourniture, de sous-traitance ou de prestations de services). Ces salariés sont décomptés selon trois modes différents : en nombre de personnes physiques, en nombre d'unités bénéficiaires ainsi qu'en nombre d'équivalents temps plein.

(2) Chaque travailleur handicapé compte pour une unité bénéficiaire dès lors que son temps de travail est au moins égal à un mi-temps et pour une demi-unité si son temps de travail est inférieur à un mi-temps. Cette valeur du bénéficiaire est ensuite proratisée en fonction de son temps de présence dans l'année et de la durée de validité de sa reconnaissance.

(3) Le décompte des travailleurs handicapés employés en équivalent temps plein s'effectue au prorata du temps réel de travail, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de la reconnaissance.

Lecture : en 2019, en Centre-Val de Loire, les établissements assujettis à l'OETH emploient directement 17 159 travailleurs handicapés. Cela correspond à 13 945 unités bénéficiaires, soit un taux d'emploi direct de 4,3 %.



Les travailleurs handicapés

Demandeurs d'emploi handicapés en catégories A, B et C

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM	France entière
Nombre de demandeurs d'emploi handicapés en catégories A, B, C	16 866	2 467	2 477	1 772	3 830	2 442	3 878	474 781	487 466
Dont hommes	8 467	1 242	1 244	897	1 941	1 212	1 930	240 441	247 402
Dont femmes	8 400	1 224	1 233	875	1 889	1 230	1 948	234 341	240 065

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT, Données brutes en moyenne sur l'année 2020



Etablissements et services médico-sociaux

Définition

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) sont des maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre. Les EHPAD s'adressent à des personnes généralement âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien. Ces établissements médicalisés ont pour mission d'accompagner les personnes fragiles et vulnérables et de préserver leur autonomie par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

Les résidences autonomie comportent à la fois des logements individuels et privés et des espaces communs dédiés à la vie collective. Elles sont souvent construites au cœur des villes à proximité des commerces, des transports et des services. Elles sont conçues pour des personnes âgées autonomes ou relativement autonomes, seules ou en couple, qui ne peuvent plus ou ne veulent plus vivre à leur domicile. La vie dans une résidence autonomie ou une résidence services permet de continuer à vivre de manière indépendante, bénéficier d'un environnement convivial et sécurisé et d'utiliser des services collectifs tels que restauration, ménage, animations...

Les résidences autonomie sont majoritairement gérées par des structures publiques, notamment les CCAS (centres communaux d'action sociale), ou des structures à but non lucratif. Elles ont une vocation sociale. Le coût du logement y est modéré. Les résidents peuvent y bénéficier de l'ASH si leurs revenus sont inférieurs au montant de la facture mensuelle, à la condition que la résidence autonomie soit habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Les Unités de Soins de Longue Durée (USLD) sont des structures d'hébergement et de soins qui accueillent majoritairement des personnes âgées de plus de 60 ans. Elles sont généralement adossées à un établissement hospitalier. Les moyens médicaux qui y sont mis en œuvre sont plus importants que dans les EHPAD. Les USLD s'adressent à des personnes dont l'état nécessite une surveillance médicale constante.

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) interviennent à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie et aux personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique. Ils contribuent à accompagner les personnes à leur domicile. Leurs interventions sont prises en charge par l'Assurance maladie. Elles se font sur prescription médicale. Les SSIAD assurent également une coordination avec les autres intervenants médicaux et paramédicaux : services d'aide à domicile, kinésithérapeutes, médecins...

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) désignent les organismes privés ou publics qui interviennent en qualité de prestataires, pour des actions liées aux actes essentiels de la vie, au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage. Ils accompagnent notamment les personnes âgées dépendantes, les personnes handicapées ainsi que les familles fragilisées.

Les Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) proposent à la fois des soins infirmiers et des prestations d'aide à domicile. Les personnes ayant besoin de soins et d'aide à domicile peuvent ainsi faire appel à un service unique pour la mise en place des interventions qui sont assurées par une même équipe. Les SPASAD sont donc des services assurant à la fois les missions d'un SSIAD et celles d'un SAAD. Ils proposent à la fois des soins infirmiers et des prestations d'aide à domicile.

Les services rendus par les SPASAD présentent de nombreux intérêts pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : les personnes ne sont plus obligées de faire appel à deux services ni de coordonner leurs interventions. L'accompagnement est fluide et sécurisant.

Pour bénéficier de l'intervention d'un SPASAD pour des soins infirmiers, il est nécessaire d'avoir une prescription médicale, comme dans le cadre d'un recours à un SSIAD. Il faut également être âgé de 60 ans et plus ou être en situation de handicap.



Etablissements et services médico-sociaux

Capacité d'accueil pour les personnes âgées selon la catégorie d'établissement

Etablissements publics ou privés et services, places installées au 31/12/2020

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)									
Nombre d'établissements	313	42	46	42	63	52	68	7 434	7 503
Nombre total de places installées	29 500	4 218	4 287	3 353	6 360	4 730	6 552	608 842	613 473
Dont places en accueil temporaire (1)	545	75	78	60	50	123	159	13 356	13 461
Dont places en accueil de jour (5)	372	80	55	46	52	82	57	11 737	11 911
Résidence autonomie									
Nombre d'établissements	87	16	7	7	29	12	16	2 286	2 292
Nombre total de places installées	4 067	681	346	264	1 459	453	864	119 908	120 195
Dont places en accueil temporaire (1)	42	1	3	2	22	1	13	722	722
Dont places en accueil de jour (5)	1	-	-	-	1	-	-	56	56
Unités de soins de longue durée (USLD) (3)									
Nombre d'USLD	23	6	4	4	2	2	5	583	592
Nombre de lits	1 359	277	218	170	204	160	330	30 165	30 580
Centre de jour pour personnes âgées									
Nombre d'établissements	13	1	-	-	6	1	5	286	294
Nombre total de places installées	201	10	-	-	117	14	60	3 663	3 749
Dont places en accueil temporaire	201	10	-	-	117	14	60	2 082	2 094
Autres établissements pour personnes âgées (2)									
Nombre d'établissements	14	2	2	2	5	1	2	283	296
Nombre total de places installées	209	-	46	22	107	-	34	6 030	6 304
Dont places en accueil temporaire (1)	126	-	24	22	70	-	10	1 022	1 022
Dont places en accueil de jour (5)	-	-	-	-	-	-	-	84	84
Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD + SPASAD)									
Nombre de services (4)	102	17	11	15	24	17	18	2 095	2 129
Nombre de places	5 685	775	695	711	1 404	811	1 289	125 290	127 162

Sources : DREES, Finess, SAE

(1) Y compris accueil de jour

(2) Y compris Etablissements expérimentaux pour personnes âgées

(3) Source SAE - Activité réalisée : Soins de longue durée (SLD)

(4) Services autonomes et services rattachés à un établissement (y compris les équipes mobiles Alzheimer)

(5) Y compris accueil temporaire



Etablissements et services médico-sociaux

Accueil des personnes âgées

Taux d'équipement au 31/12/2020 en nombre de places pour 1000 habitants de 75 ans et plus

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Tx d'équipement en places dans les EHPAD pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus	105,8	114,6	101,8	109,4	99,6	117,3	100,5	96,9	95,7
Tx d'équipement en places dans les structures non EHPAD pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (places en non EHPAD, logements de résidences-autonomie, places USLD)	20,2	26,0	14,5	14,9	27,7	15,2	18,8	24,9	24,5
Tx d'équipement en places dans les centres de jour pour personnes âgées pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus	0,7	0,3	0,0	0,0	1,8	0,3	0,9	0,6	0,6
Tx d'équipement en places dans les services de soins infirmiers à domicile pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (SSIAD + SPASAD)	20,4	21,1	16,5	23,2	22,0	20,1	19,8	19,9	19,8

Sources : DREES, Finess, ISD ; Insee, estimation de population 2021

(*) Guadeloupe y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy pour les USLD



Etablissements et services médico-sociaux

Places installées selon le type d'accueil des personnes âgées toutes catégories de structures

Etablissements publics ou privés, services, places installées au 31/12/2020

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Places en accueil temporaire (1)	914	86	105	84	259	138	242	17 148	17 544
Places en accueil de jour (2)	574	90	55	46	170	96	117	15 533	16 111
Places en accueil de nuit (2)	2	-	-	-	-	-	2	84	84

Sources : DREES, Finess

Guadeloupe yc Saint-Martin et Saint-Barthélemy pour les USLD

(1) On compte l'ensemble des places d'accueil temporaire quelque soit la catégorie d'établissement

(2) On compte l'ensemble des places d'accueil de jour ou de nuit dans les établissements et services pour personnes âgées



Etablissements et services médico-sociaux

Capacités d'accueil pour adultes handicapés selon la catégorie d'établissement

Nombre d'établissements et de services – Places installées par catégorie d'établissement au 31/12/2020 (1)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Maison d'accueil spécialisée (M.A.S.)									
Nombre d'établissements	30	3	4	6	7	5	5	705	723
Nombre total de places installées	928	99	101	189	199	153	187	29 591	30 327
Dont places en accueil temporaire (5)	52	3	5	3	20	7	14	989	1 020
Dont places en accueil de jour (7)	74	3	9	9	24	3	26	2 131	2 215
Foyer d'accueil médicalisé (F.A.M.) (2) et Etablissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées (E.A.M.)									
Nombre d'établissements	60	6	11	5	11	12	15	1 027	1 039
Nombre total de places installées	1 650	192	380	125	271	315	367	30 319	30 862
Dont places en accueil temporaire (5)	42	8	6	4	4	4	16	831	841
Dont places en accueil de jour (7)	56	5	14	1	13	11	12	5 383	5 479
Foyer de vie (inclut les foyers occupationnels), Foyer d'hébergement, Foyer d'accueil polyvalent (3), Etablissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées (F.A.N.M.1)									
Nombre d'établissements	150	15	21	21	39	21	33	3 122	3 158
Nombre total de places installées	4 219	543	775	340	1 052	533	976	94 830	95 805
Dont places en accueil temporaire (5)	56	11	5	2	6	13	19	2 084	2 087
Dont places en accueil de jour (7)	599	61	84	58	200	45	151	15 015	15 481
Etablissement d'accueil temporaire									
Nombre d'établissements	-	-	-	-	-	-	-	61	61
Nombre total de places installées	-	-	-	-	-	-	-	695	695
Dont places en accueil de jour (7)	-	-	-	-	-	-	-	101	101
Établissement expérimental (6)									
Nombre d'établissements	7	-	-	-	4	2	1	154	161
Nombre total de places installées	131	-	-	-	114	6	11	2 754	2 839
Dont places en accueil temporaire (5)	-	-	-	-	-	-	-	79	79
Dont places en accueil de jour (7)	-	-	-	-	-	-	-	306	336
Centre de rééducation professionnelle (CRP), Centre de préorientation (CPO), Unités Évaluation Réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)									
Nombre de structures	7	1	-	-	3	2	1	161	167
Nombre total de places installées	317	86	-	-	101	122	8	10 992	11 091
Etablissements et services de travail protégé									
Établissement et service d'aide par le travail (E.S.A.T.)									
Nombre d'établissements	80	8	12	12	14	11	23	1 473	1 501
Nombre total de places installées	4 941	600	787	479	1 255	598	1 222	116 223	118 468
Services d'accompagnement à la vie sociale, médico social pour adultes handicapés (SAVS et SAMSAH)									
Nombre de services (4)	76	7	13	8	15	16	17	1 501	1 530
Nombre de places	2 095	276	284	341	468	328	398	52 896	54 907
Service de soins infirmiers à domicile pour adultes handicapés (SSIAD+SPASSAD)									
Nombre de services (4)	59	12	10	2	9	9	17	1 073	1 091
Nombre de places	390	59	34	27	94	61	115	6 779	6 915

Sources : DREES, Finess (*) Guadeloupe y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy

(1) On compte la capacité totale des établissements indépendamment de la spécificité des places

(2) Les établissements classés en catégorie FAM sont ceux qui disposent de lits d'accueil médicalisés, même si d'autres types de lits y sont présents

(3) La catégorie « foyer d'accueil polyvalent » a été créée dans FINCESS dans le but d'attribuer un seul numéro FINCESS aux foyers d'hébergement qui proposent simultanément de l'hébergement ouvert et de l'accueil en foyer de vie (et de permettre ainsi que les diverses activités d'un même établissement ne fassent pas l'objet d'immatriculations distinctes)

(4) Services autonomes et services rattachés à un établissement

(5) Y compris accueil de jour

(6) 56 places en catégorie 370 (établissement expérimental pour personnes handicapées)

(7) Hors accueil temporaire



Etablissements et services médico-sociaux

Accueil des adultes handicapés

Taux d'équipement au 31/12/2020 par catégorie d'établissement places pour 1000 habitants de 20 à 59 ans)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Taux d'équipement en établissements d'hébergement pour adultes handicapés									
Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé pour adultes handicapés	0,7	0,7	0,4	2,0	0,5	1,0	0,5	1,0	1,0
Taux d'équipement en places d'accueil médicalisé pour adultes handicapés	1,5	1,4	2,2	1,4	1,2	2,3	1,0	1,0	1,0
Taux d'équipement en places dans les foyers de vie (inclut les foyers occupationnels)	2,5	1,7	2,5	3,6	2,2	2,7	2,7	2,1	2,1
Taux d'équipement en places dans les Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT)	4,1	4,5	3,9	5,1	4,3	4,1	3,7	3,6	3,6

Sources : DREES, Finess ; Insee, estimation de population 2021

(*) Guadeloupe y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy



Etablissements et services médico-sociaux

Places installées selon le type d'accueil des adultes handicapés toutes catégories de structures

Places installées au 31/12/2020

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Places en accueil temporaire hors accueil de jour (1)	105	18	16	9	12	23	27	2 666	2 677
Places en accueil de jour (2)	1 179	72	107	68	592	143	197	32 399	33 070
Places d'accueil spécialisé pour adultes handicapés (1)	831	96	86	186	132	152	179	33 269	34 047
Places d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (1)	1 757	184	444	131	342	332	324	31 049	31 771
Places d'accueil en foyer de vie (3)	3 022	222	505	341	656	399	899	68 335	69 242
Places d'accompagnement à la vie sociale ou d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (1)	3 061	366	311	359	687	475	863	73 888	76 623

Source : DREES, Finess

(*) Guadeloupe y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy

(1) On compte l'ensemble des places de la discipline quelle que soit la catégorie d'établissement

(2) On compte l'ensemble des places d'accueil de jour dans les établissements et services pour adultes handicapés

(3) On compte l'ensemble des places de la discipline quelques soient la catégorie d'établissement et le mode d'accueil (complet ou de jour)



Etablissements et services médico-sociaux

Accueil des adultes et services handicapés

Places installées au 31/12/2020 par catégorie de clientèle en établissement toutes catégories de structures du tableau 20 confondues (1)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Déficiences intellectuelles	4 528	754	966	309	1 161	593	745	115 639	117 011
Polyhandicaps	646	63	116	40	159	65	203	16 288	16 689
Déficiences psychiques	737	107	166	110	90	196	68	26 306	26 758
Déficiences motrices	793	151	45	24	105	230	238	16 573	16 663
Déficiences sensorielles	150	-	-	-	-	110	40	4 521	4 776
Autres déficiences ou tous types de déficiences	5 744	407	749	854	1 548	590	1 596	124 840	128 838

Sources : DREES, Finess

(*) Guadeloupe y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy

(1) Hors EANM, foyers d'hébergement dont la quasi-totalité des occupants sont travailleurs d'ESAT y compris SAMSAH SAVS, hors SSIAD SPASAD



Etablissements et services médico-sociaux

Capacité d'accueil pour enfants et adolescents handicapés selon la catégorie d'établissement

Nombre d'établissements et de services – Places installées par catégorie d'établissement au 31/12/2020 – Taux d'équipement

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Instituts médico-éducatifs (I.M.E.)									
Nombre d'établissements	65	9	11	7	13	8	17	1 283	1 326
Nombre total de places installées	3 200	343	747	275	644	405	786	68 166	70 641
Dont places en accueil temporaire (1)	34	-	4	-	-	6	24	484	560
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat	1 405	201	52	158	367	119	508	42 100	44 439
Établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés									
Nombre d'établissements	10	1	2	1	1	3	2	187	196
Nombre total de places installées	228	25	57	7	60	24	55	5 501	5 802
Dont places en accueil temporaire (1)	21	-	1	-	6	4	10	153	166
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat (5)	112	10	37	7	24	15	19	2 860	3 023
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (I.T.E.P.)									
Nombre d'établissements	23	2	3	2	7	6	3	490	496
Nombre total de places installées	928	128	71	92	321	181	135	16 860	17 021
Dont places en accueil temporaire (1)	10	-	-	-	-	10	-	75	75
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat (5)	337	60	25	13	159	39	41	5 794	5 854
Instituts d'éducation motrice (I.E.M.)									
Nombre d'établissements	5	1	-	1	1	-	2	140	145
Nombre total de places installées	233	54	-	62	60	-	57	7 454	7 570
Dont places en accueil temporaire (1)	-	-	-	-	-	-	-	82	82
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat (5)	118	24	-	18	38	-	38	3 574	3 673
Jardins d'enfants spécialisés									
Nombre d'établissements	5	-	2	-	-	1	2	6	6
Nombre total de places installées	90	-	27	-	-	18	45	140	140
Dont places en accueil temporaire (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat (5)	90	-	27	-	-	18	45	140	140
Établissements pour jeunes déficients sensoriels (2)									
Nombre d'établissements	5	-	3	-	1	-	1	113	120
Nombre total de places installées	232	-	102	-	50	-	80	7 012	7 277
Dont places en accueil temporaire (1)	-	-	-	-	-	-	-	21	21
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat (5)	102	-	-	-	50	-	52	3 304	3 511

Sources : DREES, Finess ; Insee, estimation de population 2021

(*) Guadeloupe y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy





Etablissements et services médico-sociaux

Capacité d'accueil pour enfants et adolescents handicapés selon la catégorie d'établissement (suite)

Nombre d'établissements et de services – Places installées par catégorie d'établissement au 31/12/2020 – Taux d'équipement

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Établissements expérimentaux									
Nombre d'établissements	2	-	-	1	1	-	-	83	90
Nombre total de places installées (6)	34	-	-	24	10	-	-	863	992
Dont places en accueil temporaire (1)	24	-	-	24	-	-	-	62	62
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat (5)	10	-	-	-	10	-	-	198	208
Foyers d'hébergement pour enfants et adolescents handicapés									
Nombre d'établissements	5	-	-	-	-	-	5	17	17
Nombre total de places installées	50	-	-	-	-	-	50	181	181
Établissements d'accueil temporaire									
Nombre d'établissements	-	-	-	-	-	-	-	32	33
Nombre total de places installées	-	-	-	-	-	-	-	242	256
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) (3)									
Nombre d'établissements	58	5	5	4	20	9	15	1 693	1 738
Nombre total de places installées	1 756	220	136	154	606	216	424	51 208	53 767
Centres Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) (4)									
Nombre d'établissements	15	2	3	2	2	3	3	468	480
Centres Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) (4)									
Nombre d'établissements	21	4	2	8	3	1	3	338	354
Taux d'équipement en places dans les établissements pour enfants handicapés (hors SESSAD, CMPP, CAMSP, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire) pour 1	8,1	8,9	9,2	10,2	8,0	8,2	6,5	6,8	6,7
Taux d'équipement en places dans les SESSAD pour 1 000 habitants de - 20 ans (5)	2,9	3,6	1,3	3,6	4,3	3,0	2,5	3,3	3,3

Sources : DREES, Finess ; Insee, estimation de population 2021

(1) Y compris accueil de jour

(2) Rassemble trois types d'établissements : ceux pour déficients visuels, pour déficients auditifs, et pour déficients auditifs et visuels

(3) Services autonomes et services rattachés à un établissement

(4) Les capacités ne sont pas mentionnées car ces structures fonctionnent en files actives)

(5) Y compris accueil temporaire

(6) pour l'établissement expérimental du Nord, il s'agit d'une Equipe mobile expérimentale (enregistrée sous le code catégorie 377) ce qui explique l'absence de place.



Etablissements et services médico-sociaux

Accueil des enfants et des adolescents handicapés

Places installées par catégorie de clientèle en établissement spécialisé toutes catégories de structures du tableau 24 confondues (1)

	Centre-Val de Loire	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	FM*	France entière
Déficiences intellectuelles	2 735	253	739	195	514	349	685	55 334	57 159
Polyhandicaps	295	25	57	19	60	24	110	7 953	8 279
Déficiences psychiques	935	128	71	92	321	186	137	17 901	18 049
Déficiences motrices	216	54	-	50	60	-	52	6 950	7 080
Déficiences sensorielles	232	-	102	-	50	-	80	6 413	6 766
Autisme	426	60	35	56	125	56	94	9 220	9 671
Autres déficiences ou tous types de déficiences (2)	111	30	-	48	15	18	-	2 750	3 206

Sources : DREES, Finess

(*) Guadeloupe y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy

(1) Hors SESSAD, Centres d'accueil familial spécialisé, Foyers d'hébergement pour enfants et adolescents handicapés, CMPP, CAMSP

(2) dont 70 places pour personnes en situation de handicap rare



Sigles

ASS	Allocation de solidarité spécifique	CDC	Caisse des dépôts et consignations
AAH	Allocation aux adultes handicapés	Cépidc	Centre d'épidémiologie des causes médicales de décès de l'INSERM
ACM	Accueil collectif de mineurs	CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires remplacé par l'ANCT en 2020
ACOSS	Agence centrale des organismes de sécurité sociale	CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
AED	Action Educative à Domicile	CIE	Contrat initiative emploi
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert	CLAP	Connaissance locale de l'appareil productif
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires	CMU	Couverture maladie universelle
APA	Allocation Personnalisée d'Autonomie	CMU-C	Couverture maladie universelle complémentaire
ARS	Agence régionale de santé	CNAMTS	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
ASC	Agence du Service Civique	CNAV	Caisse nationale d'assurance vieillesse
ASC	Agence du Service Civique	CPH	Centre provisoire d'hébergement
ASE	Aide sociale à l'enfance	CUI	Contrat unique d'insertion
ASPA	Allocation de solidarité aux personnes âgées	DARES	Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (ministère en charge du travail)
ASV	Allocation supplémentaire vieillesse	DEETS	Direction départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
CADA	Centre d'accueil de demandeurs d'asile	DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
CADA	Centre d'accueil de demandeurs d'asile	DGCS	Direction générale de la cohésion sociale (ministère des affaires sociales)
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi	DGFIP	Direction générale des finances publiques
CAVIMAD	Caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes	DJEPVA	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (ministère des sports)
CCMSA	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole	DRAJES	Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Sigles

DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (ministère des affaires sociales)	IVG	Interruption volontaire de grossesse
DREETS	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	MEN	Ministère de l'éducation nationale
DSN	Déclaration sociale nominative	OFDT	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
ENIM	Etablissement national des invalides de la marine	PAIO	Permanence d'accueil, d'information et d'orientation
ERASME	Extraction, recherche, analyse, suivi médico-économique (base de données de l'assurance maladie)	PCH	Prestation de compensation du handicap
Escapad	Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense	PMI	Protection maternelle et infantile
FAJ	Fonds d'aide aux jeunes	PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
FiLoSoFi	Fichier localisé social et fiscal	QPV	Quartier politique de la ville
Finess	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux	RP	Recensement de la population
FJT	Foyers de jeunes travailleurs	RSA	Revenu de solidarité active
FLORES	Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié	RSI	Régime social des indépendants (dissous en 2018)
FTM	Foyer de travailleurs migrants	SAE	Statistique annuelle des établissements
INJEP	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire	SIAM	Système d'information des accueils de mineurs
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques	SNCF	Société nationale des chemins de fer
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale	SNU	Service national universel
IRCEM	Institution de retraite complémentaire des employés de maison	URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
ISD	Indicateurs sociaux départementaux	VAE	Validation des acquis de l'expérience



Sigles

Réseau Cohésion sociale en région Centre-Val de Loire

DDETSPP du Cher

Centre administratif Condé
2, rue Jacques Rimbault
CS 50 001
18013 Bourges Cedex

Tel : 02 48 67 36 95
ddetspp@cher.gouv.fr

DDETSPP de l'Indre

Cité administrative Bertrand
CS 60607
36020 Châteauroux Cedex

Tel : 02 54 53 45 00
ddetspp@indre.gouv.fr

DDETS PP du Loir-et-Cher

Cité administrative – Porte B
34 avenue Maunoury
41011 Blois Cedex

Tel : 02.54 55 85 70
ddetspp@loir-et-cher.gouv.fr

DDETSPP d'Eure-et-Loir

Cité administrative
15 place de la République
CS 70527
28019 Chartres Cedex

Tel : 02 37 18 79 00
ddetspp@eure-et-loir.gouv.fr

DDETS d'Indre-et-Loire

8, rue Alexander Fleming
BP 81656
37016 TOURS Cedex 1

Tel : 02 47 31 57 01
ddets@indre-et-loire.gouv.fr

DDETS du Loiret

Cité administrative Coligny
131, rue du Faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1

Tel : 02 38 78 98 38
ddets@loiret.gouv.fr



**DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI
DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

**Service Appui au Pilotage et à l'Animation Territoriale
Services Etudes Statistiques Evaluation**

12, place de l'Etape
CS 85809
45058 ORLEANS CEDEX 1

Téléphone : 02.38.77.68.00 – DREETS-CVL.Statistiques@dreets.gouv.fr